23ème ANNEE — No. 57.—EDITION QUOTIDIENNE.—23ème ANNEE — MARDI, 8 AOUT 1899

# Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Redaction, DEUXIEME ETAGE 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire Administration : 30, rue de la Fabrique

Feuilleton du COURRIER du CANADA

8 AOUT 1899—No 57

## Pour un foyer

(Suite)

Au lieu de la porter à son nez, il l'étira des deux mains et les brins se rompirent.

"Ce chanvre a été cueilli trop vert, dit-il, et de plus il a été mouillé en balle : cette fois encore ton examen est juste. Je suis content de toi ; c'est un bon début."

Ils continuèrent leur visite par les autres villages, Bacourt, Hercheux, pour la terminer par Saint-Pipoy, et celle-là fut de beaucoup la plus longue, à cause de l'inspection du travail des ouvriers anglais.

Comme toujours, la voiture, une fois que M. Vulfran en était descendu, avait été conduite à l'ombre d'un gros tremble ; et au lieu de rester auprès du cheval pour le garder, Guillaume l'avait attaché à un banc pour aller se promener dans le village, comptant bien être de retour avant son maître, qui ne saurait rien de sa fugue. Mais, au lieu d'une rapide promenade, il était entré dans un cabaret avec un camarade qui lui avait fait oublier l'heure, si bien que lorsque M. Vulfran était revenu pour monter en voiture, il n'avait trouvé personne.

"Faites chercher Guillaume," dit-il au directeur qui les accompagnait.

Guillaume avait été long à trouver, à la grande colère de M. Vulfran, qui n'admettait pas qu'on lui fît perdre une minute de son temps.

A la fin, Perrine avait vu Guillaume accourir d'une allure tout à fait étrange : la tête haute, le cou et le buste raides, les jambes fléchissantes, et il les levait de telle sorte en les jetant en avant, qu'à chaque pas il semblait sauter un obstacle.

"Voilà une singulière manière de marcher, dit M. Vulfran, qui avait entendu ces pas inégaux ; l'animal est gris, n'est-ce pas, Benoist ?

—On ne peut rien vous cacher.

—Je ne suis pas sourd, Dieu merci."

Puis s'adressant à Guillaume, qui s'arrêtait :

"D'où viens-tu ?

—Monsieur... je vais... vous dire...

—Ton haleine parle pour toi, tu viens du cabaret ; et tu es ivre, le bruit de tes pas me le prouve.

—Monsieur... je vais... vous dire..."

Tout en parlant, Guillaume avait détaché le cheval, et, en remettant les guides dans la voiture, fait tomber le fouet ; il voulut se baisser pour le ramasser, et trois fois il sauta pardessus sans pouvoir le saisir.

"Je crois qu'il vaut mieux que je vous reconduise à Maraucourt, dit le directeur.

—Pourquoi ça ? répliqua insolemment Guillaume qui avait entendu.

—Tais-toi, commanda M. Vulfran d'un ton qui n'admettait pas la réplique ; à partir de l'heure présente tu n'es plus à mon service.

—Monsieur... je vais... vous dire..."

Mais sans l'écouter, M. Vulfran s'adressa à son directeur :

"Je vous remercie, Benoist, la petite va remplacer cet ivrogne.

—Sait-elle conduire ?

—Ses parents étaient des marchands ambulants, elle a conduit leur voiture bien souvent ; n'est-ce pas, petite ?

—Certainement, monsieur.

—D'ailleurs, Coco est un mouton ; si on ne le jette pas dans un fossé, il n'ira pas de lui-même."

Il monta en voiture, et Perrine prit place près de lui, attentive, sérieuse, avec la conscience bien évidente de la responsabilité dont elle se chargeait.

"Pas trop vite, dit M. Vulfran, quand elle toucha Coco du bout de son fouet légèrement.

—Je ne tiens pas du tout à aller vite, je vous assure, monsieur.

—C'est déjà quelque chose."

Quelle surprise quand, dans les rues de Maraucourt, on vit le phaéton de M. Vulfran conduit par une petite fille coiffée d'un chapeau de paille noire, vêtue de deuil, qui conduisait sagement le vieux Coco, au lieu de le mener du train désordonné que Guillaume obligeait la vieille bête à prendre bien malgré elle ! Que se passait-il donc ? Quelle était cette petite fille ? Et l'on se mettait sur les portes pour s'adresser ces questions, car les gens étaient rares dans le village qui la connaissaient, et plus rares encore ceux qui savaient quelle place M. Vulfran venait de lui donner auprès de lui. Devant la maison de mère Françoise, la tante Zénobie causait appuyée sur sa barrière avec deux commères ; quand elle aperçut Perrine, elle leva les deux bras au ciel dans un mouvement de stupéfaction, mais aussitôt elle lui adressa son salut le plus avenant accompagné de son meilleur sourire, celui d'une amie véritable.

"Bonjour, monsieur Vulfran ; bonjour, mademoiselle Aurélie."

Et aussitôt que la voiture eut dépassé la barrière, elle raconta à ses voisines comment elle avait procuré à cette jeune personne, qui était leur pensionnaire, la bonne place qu'elle occupait auprès de M. Vulfran, par les renseignements qu'elle avait donnés au Mince :

"Mais c'est une gentille fille, elle n'oubliera pas ce qu'elle me doit, car elle nous doit tout."

Quels renseignements avait-elle pu donner ?

Là-dessus elle avait enfilé une histoire, en prenant pour point de départ les récits de Rosalie, qui, colportée dans Maraucourt avec les enjolivements que chacun y mettait selon son caractère, son goût ou le hasard, avait fait à Perrine une légende, ou plus justement cent légendes devenues rapidement le fond de conversations d'autant plus passionnées que personne ne s'expliquait cette fortune subite ; ce qui permettait toutes les suppositions, toutes les explications avec de nouvelles histoires à côté.

Si le village avait été surpris de voir passer M. Vulfran avec Perrine pour conductrice, Tatouel en le voyant arriver fut absolument stupéfait.

"Où donc est Guillaume ? s'écria-t-il en se précipitant au bas de l'escalier de sa véranda pour recevoir le patron.

—Débarqué pour cause d'ivrognerie invétérée, répondit M. Vulfran en souriant.

—Je suppose que depuis longtemps vous aviez l'intention de prendre cette résolution, dit Tatouel.

—Parfaitement.

Ce mot "je suppose" était celui qui avait commencé la fortune de Tatouel dans la maison et établi son pouvoir. Son habileté avait été de persuader à M. Vulfran qu'il n'était qu'une main, aussi docile que dévouée, qui n'exécutait jamais que ce que le patron ordonnait ou pensait.

Si j'ai une qualité, disait-il, c'est de deviner ce que veut le patron, et en me pénétrant de ses intérêts, de lire en lui."

Aussi commençait-il presque toutes ses phrases par son mot :

"Je suppose que vous voulez..."

Et comme sa subtilité de paysan toujours aux aguets s'appuyait sur un espionnage qui ne reculait devant aucun moyen pour se renseigner, il était rare que M. Vulfran eût à faire une autre réponse que celle qui se trouvait presque toujours sur ses lèvres :

"Parfaitement."

"Je suppose, aussi, dit-il en s'adant M. Vulfran à descendre, que celle que vous avez prise pour remplacer cet ivrogne s'est montrée digne de votre confiance ?

—Parfaitement.

—Cela ne m'étonne pas ; du jour où elle est entrée ici amenée par la petite Rosalie, j'ai pensé qu'on en retirait quelque chose et que vous la découvririez."

En parlant ainsi il regardait Perrine, et d'un coup d'oeil qui lui disait en insistant :

"Tu vois ce que je fais pour toi ; ne l'oublie pas et tiens-toi prête à me le rendre."

Une demande de payement de ce marché ne se fit pas attendre : un peu avant la sortie il s'arrêta devant le bureau de Perrine et sans entrer, à mi-voix de façon à n'être entendu que d'elle :

"Que s'est-il donc passé à Saint-Pipoy avec Guillaume ?"

Comme cette question n'entraînait pas la révélation de choses graves, elle crut pouvoir répondre, et faire le récit qu'il demandait.

"Bon, dit-il, tu peux être tranquille, quand Guillaume viendra demander à rentrer, il aura affaire à moi."

(A suivre)

## LETTRE PASTORALE

— DE —

## MGR L.-N. BEGIN

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE "ANNUM SACRUM"

DE SA SAINTETÉ LEON XIII

Sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus

LOUIS-NAZAIRE BEGIN, par la Grâce de Dieu et du siège apostolique, archevêque de Québec.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Parmi toutes les dévotions écloses au sein du christianisme sous le souffle fécondant de la foi et de la charité divine, il n'en est pas de plus belle ni de plus salutaire que la dévotion au Coeur très Saint de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Né avec l'Eglise elle-même de l'amour infini du Verbe Incarné pour les hommes, ce culte, semblable à un feu naissant, n'a d'abord projeté ses rayons qu'à l'intérieur des âmes ; puis, grandissant peu à peu et franchissant ses premières limites, on le vit prendre des formes plus sensibles et plus vives. Plusieurs saints et plusieurs saintes, par leur piété amoureuse envers Notre-Seigneur et son divin Coeur, préludèrent aux sublimes manifestations qui devaient plus tard marquer le plein épanouissement de cette dévotion dans l'Eglise universelle.

Nous aimons à le rappeler ici, N. T. C. F., le culte du Sacré-Coeur de Jésus en notre pays remonte au berceau même de la colonie. Plusieurs années avant les glorieuses apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, une femme illustre, formée à l'école des saints, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, était instruite par le ciel lui-même des bontés ineffables du Coeur de Jésus et travaillait de toutes ses forces à établir dans les âmes le règne de ce Coeur Sacré ! L'Eglise du Canada eut ainsi, dès son origine, la joie et l'honneur de compter dans son sein des adorateurs et des adoratrices du Coeur de Jésus qui hâtèrent sans doute par leurs prières et leur zèle le moment fortuné où Notre-Seigneur devait lui-même révéler aux hommes la beauté et les charmes souverains de son Coeur.

En l'année 1700, Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, permettait aux Religieuses Ursulines de cette ville de célébrer dans leur monastère la fête du Coeur de Jésus. Grâce aux révélations faites à la Bienheureuse Marguerite-Marie, la dévotion au Sacré-Coeur venait de prendre un nouvel essort, et à partir de cette époque ce ne fut plus un simple culte privé, entretenu par quelques âmes pieuses, mais une dévotion publique, de mieux en mieux connue, de plus en plus générale, confirmée, autorisée par différents décrets des Souverains Pontifes.

Il ne restait plus, N. T. C. F., qu'à couronner cette série de décrets et d'approbations progressives par un acte solennel, par un suprême hommage au Coeur très saint de Jesus, et c'est ce que notre bien-aimé Père et Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, a voulu faire par son Encyclique "Annum Sacrum" ou il prescrit la consécration de tous les fidèles, bien plus, du genre humain tout entier, au Coeur adorable de Notre-Seigneur.—Ici encore nous sommes heureux de le constater, l'Eglise Canadienne a devancé les voeux du Vicaire de Jésus-Christ, puisque dès 1873 le cinquième Concile Provincial de Québec, dans son IVe décret, enjoignait à tous les prêtres ayant charge d'âmes, de consacrer chaque année au Coeur de Jésus les fidèles confiés à leurs soins, et que partout dans notre Province cette pieuse ordonnance a été religieusement observée.

L'Encyclique "Annum Sacrum," publiée par S. S. Léon XIII vers la fin du mois de mai, n'a pu nous arriver à temps pour être promulguée le jour de la fête du Sacré-Coeur. Toutefois, afin de donner suite le plus tôt possible au désir du Souverain Pontife, nous avons voulu que la formule de consécration proposée par Sa Sainteté fût lue ce jour-là même dans l'humble sanctuaire de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus à Québec.

Aujourd'hui, N. T. C. F., nous venons remplir une tâche bien agréable de notre ministère : celle de porter officiellement à votre connaissance l'admirable encyclique du Saint-Père sur la consécration du genre humain au Coeur de Jésus, en accompagnant cette lettre de quelques remarques propres à vous faire mieux saisir toute l'importance de ce précieux document.

Le Saint-Père, supposant déjà connues la légitimité et la parfaite convenance du culte rendu par les catholiques au Coeur Sacré de Jésus, s'applique spécialement dans sa lettre à mettre en lumière les raisons qu'ont les peuples chrétiens et tous les hommes en général de se consacrer au Coeur de Jésus, partant à Notre-Seigneur lui-même. Ces raisons sont au nombre de trois.—D'abord, Notre-Seigneur Jésus-Christ, par là même qu'il est le Fils naturel de Dieu, possède par droit de naissance l'héritage paternel ; c'est-à-dire que, comme Dieu le Père, il est le maître des Anges et des hommes, l'arbitre absolu de toute créature, en sorte que tout lui appartient et tout lui est soumis au ciel et sur la terre.

A ce premier titre de sa Souveraineté, Jésus-Christ en joint un second : c'est un droit de conquête, droit auguste qu'il a acquis au prix de son sang en arrachant l'homme à la puissance des ténèbres et en se faisant victime volontaire pour le salut de tous. Depuis la chute d'Adam, l'homme gémissait sous l'empire du démon : par sa passion et sa mort, Jésus-Christ a brisé le sceptre de Satan et mérité au genre humain la liberté des enfants de Dieu. Enfin, comme le fait si bien ressortir Léon XIII, la consécration de l'homme à Jésus-Christ, fondée sur les titres essentiels que nous venons de signaler, puise dans l'offrande spontanée et généreuse de nos coeurs un mérite et un prix qui la rendent éminemment agréable au coeur de Dieu. "Car, en nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son autorité avec franchise et avec joie, mais, de plus, nous affirmons que si ce que nous lui offrons en don nous appartenait, nous lui en ferions présent de tout notre coeur : nous supplions ainsi le Seigneur de vouloir bien recevoir de nous cela même qui, en réalité, lui appartient."

Léon XIII nous dit en trois mots comment Jésus-Christ règne sur l'humanité : "Ce pouvoir du Christ et cette autorité sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité."—Par la vérité. Jésus-Christ règne sur les intelligences qu'il a délivrées des entraves de l'erreur pour les soumettre au joug bienfaisant de la foi. L'erreur est la servitude de l'esprit ; la science des choses divines affranchit la raison humaine, l'élève, l'ennoblit.—Par la justice, Jésus-Christ règne sur les coeurs, que le péché enchaîne, assujettit au démon, mais que la grâce dégage de ces liens honteux pour y substituer les nobles directions de la loi divine... Ce règne de justice est encore et surtout un règne de charité ; car Dieu est amour, et c'est par les liens de l'amour, c'est par l'attrait irrésistible de son coeur que Notre-Seigneur ravit les âmes et les retient librement captivées sous le spectre triomphant de son autorité.

Heureux les coeurs fidèles qui acceptent avec joie cette douce souveraineté du Sauveur et se montrent dociles aux moindres sollicitations de la grâce ! En prenant Jésus pour roi et en lui obéissant, ils se tressent à eux-mêmes une éternelle couronne.—Heureuses les nations qui, loin de craindre et d'entraver le règne social de Jésus-Christ, recherchent au contraire cette tutelle salutaire et font à l'Eglise de Dieu la place qui lui revient dans le gouvernement des choses humaines ! "En ces derniers temps surtout, dit Léon XIII, on a pris à coeur de dresser comme un mur entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité du droit sacré et divin ; on a pour but d'enlever à la religion toute influence sur le cours de la vie civile." Voilà pourquoi, d'une main ferme, le Saint-Père déploie au-dessus des nations chrétiennes, au-dessus de l'humanité toute entière, l'étendard du Sacré-Coeur comme un signe de ralliement, de force et de salut. C'est, sous une nouvelle forme, la proclamation du dogme fondamental de la suprématie et de la royauté universelle de Celui qui est le maître des peuples et des rois, des individus et des sociétés

Cet acte solennel du Grand Pontife vient à son heure, à l'heure opportune que l'Eglise dans sa sagesse ne manque jamais de choisir. Pendant vingt ans, Léon XIII a enseigné le monde, lui parlant au nom de cette vérité sainte, une et indéfectible dont il est le gardien jaloux et qu'il a su faire si brillamment resplendir dans ses immortels écrits. Mais la vérité ne s'adresse directement qu'à l'intelligence. Aujourd'hui le Chef de l'Eglise fait appel au coeur même de l'humanité, et pour en remuer toutes les fibres, il lui parle le langage de l'amour, de cet amour céleste, puissant, généreux, dont le Sacré-Coeur est le vivant symbole.

En invitant tous les hommes à se consacrer au Coeur de Jésus, en proposant à leur affection ce Coeur adorable qui les a tant aimés, il faut combattre d'une manière efficace l'amour effréné des biens terrestres qui enivre les peuples modernes, cette soif de bien-être, de confort, de jouissances qui dévore toutes les classes de la société. Nous sommes faits pour le bien ; aimons donc ce divin Sauveur dont le Coeur est la source de tout bien réel et de tout vrai bonheur. Nous sommes avides de jouissances ; quelle jouissance plus noble que celle de se sentir aimés de Dieu et de répondre à cet amour par les brûlantes ardeurs de coeurs purs et reconnaissants !

Le Sacré-Coeur, dans la pensée de Léon XIII, ne doit pas seulement attirer à Dieu les infidèles qui l'ignorent, les hérétiques et les méchants qui le blasphèment : il doit encore, comme un centre d'action, comme un foyer de lumière et de grâce, servir à grouper autour de Jésus-Christ, et de l'autorité religieuse, qui le représente, toutes les forces catholiques malheureusement divisées en tronçons épars et souvent hostiles. La croix apparut jadis à Constantin, présageant un prochain triomphe. De nos jours, nouveau symbole non moins consolant, c'est le Coeur très saint de Jésus qui nous apparaît, surmonté de la croix et enveloppé de flammes lumineuses. Le salut de la société est là : il est dans la foi au Christ, dans l'espérance en sa bonté, dans la soumission à ses enseignements, dans le respect et l'amour de son Eglise chargée de continuer son oeuvre parmi les hommes.

Pressons-nous, N. T. C. F., autour du Coeur de Jésus ; écoutons la voix du divin Roi ; observons ses commandements ; marchons unis sous son glorieux drapeau dont les plis renferment, avec la grâce qui fait les saints, le droit, la justice et la vraie liberté qui sauvent les peuples.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Les 18, 19 et 20 du mois d'août, il y aura dans toutes les églises du diocèse un salut solennel du Très Saint Sacrement, auquel les fidèles seront fortement engagés à assister.

2o A ce salut, on chantera ou récitera en latin les litanies du Sacré-Coeur approuvées par le Souverain Pontife.

3o Le 20, après le chant ou la récitation des litanies, le prêtre lira l'acte de consécration au Sacré-Coeur suivant la formule que S. S. Léon XIII nous propose à la suite de son Encyclique.

Sera la présente lettre pastorale (ainsi que l'Encyclique "Annum sacrum" sur la consécration du genre humain au Sacré-Coeur de Jésus), lue et publiée au prône de toutes les églises où se fait l'office public et en chapitre dans toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contreseing de notre Secrétaire, le vingt-six de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

LOUIS-NAZAIRE,
Arch. de Québec.

Par mandement de Monseigneur

J. CLOVIS ARSENAULT,
Ptre, Secrétaire.

**Leçons d'art gratuites**

Les personnes qui désirent recevoir gratuitement des leçons d'art devraient s'adresser à la "Canadian Royal Art Union Limited," 238 et 240 rue St-Jacques, Montréal, Canada. L'Ecole d'Art est installée dans l'Edifice du Mechanics Institute, et est absolument gratuite. Les tirages mensuels, le dernier jour de chaque mois, ont lieu au bureau de la rue St-Jacques, dans le but de distribuer des oeuvres d'art.

CHEMIN DE FER

**Quebec, Montmorency & Charlevoix**

HORAIRE D'ÉTÉ 1899

COMMENCANT LE ET APRES LUNDI le 29 MAI 1899, les trains circuleront comme suit:

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE

LA SEMAINE

| Dép. de Québec | Arr. à Ste-Anne |
|---|---|
| 7 30 A. M. | 8 30 A. M. |
| 10 40 A. M. | 10 55 A. M. |
| 5 00 P. M. | 6 00 P. M. |
| 6 15 P. M. | 7 15 P. M. |
| **Dép. de Ste-Anne** | **Arr. à Québec** |
| 5 45 A. M. | 6 45 A. M. |
| 7 25 A. M. | 8 25 A. M. |
| 11 40 A. M. (Excepté le Samedi) | 12 40 P. M. |
| 4 10 P. M. | 5 10 P. M. |
| 12 20 P. M. (Samedi seulement) | 1 20 P. M. |
| 7 15 P. M. (Samedi seulement) | 8 20 P. M. |

Un train spécial partira de Québec pour les Chutes Montmorency à 2 hrs P. M. Au retour laissera les Chutes Montmorency pour Québec à 3.45 hrs P. M.

LE DIMANCHE

| Dép. de Québec | Arr. à Ste-Anne |
|---|---|
| 6 00 A. M. | 6 50 A. M. |
| 7 40 A. M. | 8 50 A. M. |
| 2 00 P. M. | 3 00 P. M. |
| 6 15 P. M. | 7 15 P. M. |
| **Dép. de Ste-Anne** | **Arr. à Québec** |
| 5 45 A. M. | 6 45 A. M. |
| 11 50 A. M. | 12 50 P. M. |
| 4 50 P. M. | 5 40 P. M. |

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

LA SEMAINE

| Dép. de Québec | Arr. à St-Joachim |
|---|---|
| 5 00 P. M. | 6 15 P. M. |
| **Dép. de St-Joachim** | **Arr. à Québec** |
| 7 05 A. M. | 8 25 A. M. |

LE DIMANCHE

| Dép. de Québec | Arr. à St-Joachim |
|---|---|
| 2 00 P. M. | 3 15 P. M. |
| **Dép. de St-Joachim** | **Arr. à Québec** |
| 4 10 P. M. | 5 30 P. M. |

Le train qui laisse Québec à 6.00 A. M. le Dimanche n'arrête à aucune station intermédiaire.

Pour toutes autres informations s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant. H. J. BEEMER, Président

E. A. EVANS, Agent Général

## Entendu dans une Epicerie

MADAME.—Qu'est-ce que les Tabacs en Poudre FRECHETTE ?

MONSIEUR.—Les meilleurs au monde, Madame.

MADAME.—Depuis que j'en fais usage, il m'est impossible d'en goûter d'autres.

MONSIEUR.—Eh bien, Madame, je vous dirai que depuis que les Tabacs Frechette sont sur le marché et qu'ils ont été exposés à la dernière exposition de Québec, aucune autre manufacture n'a obtenu de médaille ou certificat d'honneur.

Manufacturé par

Miller & Lockwell

QUEBEC

CHEMIN DE FER

QUEBEC - CENTRAL

ALLANT AU SUD

Laisse Lévis.

8.15 A. M. — Express pour Montagnes Blanches. Pour Fabyans, North Conway, Portland, Sherbrooke, Beauce et Mégantic.

4.15 P. M. — Express pour Boston et New-York. Pour Beauce et Mégantic, Sherbrooke, Boston, New-York et les points de la Nouvelle-Angleterre.

7.00 P. M. — Accommodation. Pour Sherbrooke et tous les endroit au Sud.

ALLANT AU NORD

Arrive à Lévis.

9.10 P. M. — Express des Montagnes Blanches. De Portland, North Conway, Fabyans et Sherbrooke.

11.58 A. M. — Express de Boston et New-York. De Boston, New-York, Sherbrooke, et tous les Points de la Nouvelle-Angleterre.

8.40 A. M. — Accommodation. De Sherbrooke et de tous les endroits du Sud.

L'express de Boston et New-York circule tous les jours, le dimanche compris, et des chars Palais dortoirs Pulman sont attachés à ce train pour Boston et Springfield, faisant raccordement avec les chars Salons de Springfield à New-York. Aussi chars directs pour Boston. Ce train fait raccordement avec le service de l'Est et Mégantic. L'express des Montagnes Blanches circule tous les jours, le dimanche excepté, et des chars palais pour Fabyans sont attachés à ce train. Ce train circule directement à Sherbrooke, arrêtant à toutes les stations immédiates, et faisant raccordement pour la Beauce et les points de Mégantic.

Un officier de Douane se tient à Québec et Lévis pour inspecter et sceller le bagage destiné à tous les endroits des Etats-Unis.

Pour autres informations s'adresser à R. M Stocking, agent de la Cité et du District du chemin de fer Quebec Central, 32 rue St-Louis Québec, ou autres agents de la Compagnie.

FRANK GRUNDY, Agent général. J. H. WALSH, Agent gén

LIGNE ALLAN

Steamers de la Malle Royale

ETABLIE EN 1852

TUNISIAN, 10,000 tonnes. } En construction.
BAVARIAN, 10,000 tonnes } de Lancé.

1899 — SERVICE D'ETÉ — 1899

Service de la malle royale entre Liverpool, Quebec et Montreal

| De Liverpool | Vapeurs | De Montréal 9 A. M. | De Québec 6 P. M. |
|---|---|---|---|
| 27 Juillet | LAURENTIAN... | 10 Août | 10 Août |
| 3 Août | CALIFORNIAN.. | 17 " | 17 " |
| 10 " | TAINUI ..... | 24 " | 24 " |
| 17 " | PARISIAN..... | 31 " | 31 " |
| 24 " | BAVARIAN..... | 7 Sept. | 7 Sept. |

PRIX DU PASSAGE

Cabines.....$50.00 en montant
Intermédiaire.....$35.00
Entrepont.....à bas prix

Billets de retours prix réduits.

Service de Glasgow et New-York

| De Glasgow. | Steamers. | De New-York |
|---|---|---|
| 4 Août | MONGOLIAN..... | 10 Août |
| 17 " | NUMIDIAN..... | 2 Septembre |
| 14 " | NEBRASKA..... | 9 " |

PRIX DU PASSAGE

Cabines.....$47.50 en montant
Intermédiaire.....$30.00
Entrepont.....à bas prix

Service de Glasgow, Québec et Montreal

| De Glasgow | Steamers | De Montréa |
|---|---|---|
| 21 Juillet | POMERANIAN.... | 3 Août |
| 29 " | SARDINIAN..... | 15 " |
| 4 Août | SARMATIAN..... | 22 " |
| 11 " | GRECIAN..... | 29 " |
| 18 " | BUENOS-AYREAN. | 5 Septembre |

Service de Londres, Québec et Montreal

| De Londres | Steamers | De Montréal |
|---|---|---|
| 26 Juillet | BRAZILIAN..... | 16 Août |
| 2 Août | MARY PARE..... | 27 " |
| 16 " | MONTE VIDEANS. | 6 Septembre |
| 23 " | ROSARIAN..... | 13 " |

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & Co, Agents

TRES EFFICACE contre CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE

ENRICHIT LE SANG
RÉTABLIT LES FORCES
DONNE L'APPETIT

PARIS, 26, rue Bergère.
A Québec : O'Kil. MORIN & Cie

## Chemin de Fer de Quebec et du Lac St-Jean

La Nouvelle Route Conduisant Au Celebre Saguenay

Le et après DIMANCHE, le 18 JUIN 1899, les trains partiront du Terminus rue St André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

8.40 A. M.—Express direct—avec char parloir—tous les jours excepté le Dimanche, pour Roberval et Chicoutimi.
8.40 A. M.—Express direct tous les jours, excepté le Dimanche, pour Grand'Mère et les Stations sur les Basses Laurentides.
1.30 P. M.—Express tous les jours, excepté le Dimanche, pour le Lac St-Joseph.
1.45 P. M.—Express, le Dimanche seulement, pour St-Raymond.
5.20 P. M.—Express local tous les jours, excepté le Dimanche, pour St-Raymond et Rivière à Pierre, faisant raccordement à Rivière à Pierre avec le train pour Grand'mère le Lundi, Mercredi et Vendredi.

ARRIVEE A QUEBEC

8.40 A. M.—Express local de Rivière à Pierre et St-Raymond tous les jours excepté le dimanche.
8.40 A. M.—Express direct (avec char dortoir de Roberval) tous les jours excepté le dimanche, de Chicoutimi et Roberval.
4.30 P. M.—Express du Lac St-Joseph tous les jours excepté le Dimanche.
9.50 P. M.—Express de Grand'Mère et des Stations sur les Basses-Laurentides tous les jours excepté le Dimanche.
9.30 P. M.—Express de St-Raymond le Dimanche seulement.

Le train entre Québec et Grand'Mère voyagera entre Grand'Mère et Shawenegan le Mardi, Jeudi et Samedi.

25 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Les trains font raccordement à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay pour Tadousac, Cacouna, Malbaie et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et bateaux à vapeur, sans égal en Amérique, à travers un paysage incomparable de forêts et de montagne, de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du bas du fleuve, avec leur continuité d'élégants hôtels.

**Billets d'Excursion pour Grand'Mère le Samedi $1.50 première classe et $1 seconde.**

TROIS HEURES A GRAND'MERE.

Des billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlebourg-Ouest émis les Samedi, bons pour revenir jusqu'au Mardi suivant.

Les bateaux à vapeur voyagent de Roberval au Monastère des Trappistes, à la Grande Décharge et à tous les points sur le Lac St-Jean.

Le vapeur "Arizona" voyage régulièrement sur le Lac St-Joseph.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage Gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

SERVICE SUBURRAIN.—Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires, durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, No 14, rue Buade, au bureau du Grand Tronc, coin des rues Ste-Anne et du Fort, et chez J. E. Martineau, marchand de fer, 135, rue St-Joseph, St-Roch.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent au bureau de R. M. STOCKING.

ALEX. HARDY, Agent Gén. F. et P. Québec, 16 juin 1899

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

Traverse de Québec et Lévis

LES VOYAGES mentionnés ci-dessous, par la Traverse, conviendront aux voyageurs prenant les voies ferrées y mentionnées.

Chemin de fer Grand-Tronc

| QUEBEC | LEVIS |
|---|---|
| A.M. 7.00 Accommodation pour Montréal, | A M 7.45 Express venant de l'Ouest. |
| P M 12.30 Train éclair pour l'Ouest. | P M 2.00 Malle de l'Ouest |
| 7.45 Malle pour l'Ouest | 10.45 Accommod. de Montréal |

Chemin de fer Intercolonial

| | |
|---|---|
| A M 7.15 Accommodation via Chaudière pour Riv. du L. | A M 6.00 Accommod. de la Riv. du Loup. |
| 7.30 Accommod. pour Campbellton, | 7.30 Accommod. de Montreal. |
| 11.15 Accommodation pour Montréal. | 11.00 Accommod. de Campbellton. |
| 12.00 Express pour Montréal. | 12.30 Express de Montréal: |
| P M 1.00 Express pour Petit Métis. | P M 12.15 Express de Halifax. |
| 5.15 Accommod. pour Rivière du Loup | 1.15 Express de Montreal. |
| 11.15 Express pour Montréal. | 11.45 Express de Petit Metis. |
| 12.00 Malle pour Halifax. | |

Chemin de fer Quebec Central

| | |
|---|---|
| A M 7.45 Express pour Sherbrooke. | A M 8.45 Accommod. de Sherbrooke. |
| 11.45 Mixte pour Mégantic et St François. | 12.00 Express de Sherbrooke. |
| P M 3.45 Express pour Sherbrooke. | P M 6.30 Mixte de Megantic et St François. |
| 6.30 Accommod pour Sherbrooke. | 9.15 Express de Sherbrooke |

DIJON Moutarde extra A. BIZOUARD

COMPAGNIE

Navigation du Richelieu et Ontario

A PARTIR DU 16 JUILLET

QUEBEC A MONTREAL

2 BATEAUX 2 PAR JOUR 2

Départ de Québec tous les jours, Dimanche compris, à 8 heures du matin et 5 h. 30 de l'après-midi.

LIGNE DU SAGUENAY

Un bateau laisse Québec tous les jours, compris le Dimanche, à 8 heures du matin. Les Dimanches, Lundis et Mercredis les Bateaux n'arrêtent pas à la Baie St-Paul.

LIGNE DE TORONTO

Un bateau laisse Montréal tous les jours (excepté le Dimanche) à 10 heures du matin.

Le Samedi, des billets sont vendus aux prix d'un SIMPLE BILLET de première pour aller et retour, bons pour revenir le Lundi soir de Montréal.

L.H. MYRAND.

24 Juillet 1899

MONEY To PATENT Good Ideas may be secured by our aid. Address, THE PATENT RECORD, Baltimore, Md.

## AVIS IMPORTANT

### AUX ABONNES RETARDATAIRES

Il nous arrive de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement. On comprend qu'il nous est impossible de répondre à toutes ces lettres et d'expédier un reçu à chaque abonné, car nous nous exposerions par là à une perte considérable de temps et à des dépenses assez élevées.

Pour satisfaire tous nos abonnés et leur dire que nous avons reçu leur argent, nous changeons la date de l'expiration de l'abonnement sur la bande qui se trouve sur notre journal aussitôt que nous avons reçu leurs souscriptions.

L'administration du
COURRIER DU CANADA,
30, rue de la Fabrique,
Québec.

QUEBEC

MARDI, 8 AOUT 1899

# LA SESSION DE 1899

## Ce qu'il reste au credit du gouvernement

Après un mois d'enquête le pays ne connait pas encore toute la corruption qu'a coûté au parti libéral sa victoire de Huron Ouest.

Une exhumation complète serait pourtant nécessaire dans l'intérêt public, mais pour notre part, nous consentons volontiers à ce que le voile recouvre sur toutes ces iniquités, pourvu que Son Excellence vienne au plus tôt mettre fin aux scènes disgracieuses dont Monsieur Blair en particulier a donné le spectacle plusieurs fois durant cette session et surtout vendredi dernier.

Oui, que les chambres prorogent pour nous épargner de tels spectacles.

Il est temps, d'ailleurs, que la comédie prenne fin.

Certes, nous reconnaissons à l'opposition le droit d'exiger tous les renseignements de nature à éclairer l'opinion publique, et nous la louons d'avoir plusieurs fois forcé la main aux ministres, mais devant l'entêtement des Blair, des Sifton, des Borden et des Mulock, que sir Wilfrid encourage de sa nonchalance, nous croyons qu'elle fait bien de se retirer, laissant au pays le soin de juger.

Demain, lorsqu'on apprendra le congé des députés, le peuple se demandera sans doute : "Qu'est-ce que le gouvernement a fait durant cette session pour le bien du pays ? Et de prime abord on ne se rappellera rien.

Excepté en effet, la contribution au câble du Pacifique qui ne nous intéresse qu'indirectement et le job du Drummond qui intéresse surtout M. Greenshields et les magnats du Grand Tronc, que reste-il au crédit du gouvernement pour cette session de cinq mois?

Le discours du trône nous annonçait la fin de l'émigration.

Mensonge !

Jamais on n'a vu autant de Canadiens-français quitter notre beau pays.

Il nous annonçait aussi, la reprise des travaux de la conférence internationale pour le 2 août.

Le 2 août est passé et le Frontenac attend encore l'arrivée des commissaires et les marchands de Québec qui d'après le "Soleil" devaient profiter abondamment de cette manne due au bon coeur de M. Laurier, les marchands de Québec, ne voient pas venir messieurs les délégués.

Il nous annonçait encore ce rameux projet de redistribution, le gerrymander. Qu'est devenu le gerrymander ? Aux Communes le gouvernement n'a pas pu réunir plus de 30 voix de majorité pour le faire voter, lorsqu'il en comptait 53 au début de la session, et le sénat en a fait justice.

Le discours du trône n'annonçait pas la réforme du sénat, mais elle est venue tout de même, tard, très tard, si tard que M. Laurier a dû la renvoyer dormir jusqu'à l'an prochain.

Le discours du trône ne parlait pas non plus de la loi de faillite, mais M. Fortin a soumis son bill de nouveau, et les chambres de commerce, une partie de la députation ont supplié le gouvernement d'intervenir afin d'assurer le succès de cette législation.

Le gouvernement a refusé et la question est encore à l'état de projet. Chambres de commerce du pays, ne cessez de prier.

De la prohibition, le discours du trône n'en disait que ceci : "les chiffres du plébiscite vous seront soumis." Quant à prendre une attitude ferme et digne, on n'y a jamis songé. Toute l'affaire a été confiée à un comité de partisan qui n'a cherché qu'une chose: leurrer de nouveau les prohibitionnistes tout en tirant le gouvernement de l'impasse où il s'est laissé emporter. Et quand on a vu que malgré ce secours apporté par M. Flint l'amendement McLure menaçait de tout briser, M. Laurier a touché du pied l'une de ses girouettes. M. Lemieux, de Gaspé, la girouette a crié l'ajournement et la question est morte entourée de cette comédie.

Nous savons seulement que cette farce coûte au pays $193,000 et que dans certains polls comme celui du lac Bennett, le gouvernement a payé $293 pour avoir l'opinion de trois électeurs.

Que reste-il donc au crédit du gouvernement ?

Il reste le vote d'un million et plus pour le cable du Pacifique, projet dû au patriotisme de sir Charles Tupper.

Il reste le job du Drummond qui met un million et demi dans le gousset de M. Greenshields sans profit pour le pays.

Il reste le marché du Grand Tronc amélioré quelque peu par l'action énergique du sénat, mais qui nous coûtera cependant encore plus de $200,000 par année sans avantage réel pour le pays et au grand détriment de Québec.

Il reste l'augmentation du salaire des ministres, contrairement aux engagements antérieurs aux élections.

Il reste les révélations scandaleuses sur le système des contrats sans soumission, illustré surtout par le contrat des MM. Bates qui se sont fait payer des factures de fret qu'au dire du ministre de la milice ils s'étaient pourtant engagés à payer eux-mêmes.

Il reste la reculade du nommé Sifton qui, après avoir promis un enquête du moment que sir Hibert Tupper prendrait la responsabilité de ses accusations, a lâchement refusé de tenir sa parole le jour où sir Hibbert a rempli les conditions posées par M. Sifton lui-même.

Il reste le refus de sir Wilfrid Laurier d'accepter une expression d'opinion de la chambre, en faveur du tarif préférentiel qu'il avait pourtant promis avant les élections.

Il reste l'hypocrisie de M. Blair, dévoilée sur la question du Drummond.

Il reste la fourberie de M. Mills, dévoilée par sir Mackenzie Bowell sur la question de la loi électorale.

Il reste les coups de tête ridicules dont M. Blair a donné plusieurs fois le spectacle durant la session, provoquant des séances interminables ou refusant de donner à la chambre, les renseignements auxquels elle avait droit.

Il reste l'ignorance de M. Borden, ministre de la guerre, exhibée avec une naïveté incroyable lors du vote des crédits de la milice.

Il reste les violences de langage, les emportements, des colères auxquels le gentleman Wilfrid Laurier a eu recours pour dissimuler et excuser ses fausses promesses, ses engagements rompus et sa parole violée.

Il reste la duplicité de M. Blair à l'égard de la Cie Roche qui avait entrepris la construction d'une ligne de télégraphe à Dawson.

Il reste l'extravagance administrative qui porte notre budget à 60 millions et fixe la répartition de la dépense à dix piastres par tête de la population.

Il reste la désunion au sein du parti libéral démontrée par la lutte qui s'est faite entre MM. Richardson et Sifton au commencement de la session, qui s'est continuée sur le vote des résolutions aux chemins de fer, sur le vote du gerrymander et qui s'est accentuée lorsque M. Sifton a cyniquement répudié sa parole au sujet des fraudes du Yukon. Lutte qui se poursuit toujours dans la presse au Manitoba.

Il reste le désappointement des honnêtes gens qui ayant voté pour la diminution des dépenses, ne peuvent avaler un budget de 60 millions, désappointement qui se traduit par des exclamations comme celles de la "Tribune" de Winnipeg, du "Gleaner" du "Weekly Sun" et du "Journal" d'Ottawa.

Enfin, il reste l'iniquité de Huron ouest où l'hypocrisie, la boisson, les faux en écriture, l'argent et l'audace s'étaient donné rendez-vous pour chanter la gloire de sir Wilfrid Laurier.

Excellence, venez au plus tôt mettre fin à ce triste spectacle.

Et que le pays se repose un peu en attendant l'heure de la justice.

## CONVENTION

### D'ECONOMIE POLITIQUE

Un certain nombre de citoyens influents du comté de Shefford, constitués en comité, avec M. Charles Thibault comme secrétaire, convoquent pour le 10 du présent mois, une assemblée à Waterloo, à 9 heures a.m., dans la salle des Forestiers. On y traitera les questions suivantes :

1. Créer des cours d'étude élémentaire et modèle appropriés aux besoins des cultivateurs et des ouvriers.
2. Dégrever la propriété en taxant le capital.
3. Former des caisses agricoles.
4. Créer des bourses pour les colons.
5. Donner gratuitement et alternativement des lots colonisables aux colons de bonne foi.
6. Abolir les octrois aux exhibitions régionales.
7. Occuper les désoeuvrés.
8. Réformer l'administration de la justice.

Et autres questions importantes.

## Incendie a St-Martin

St-Martin, 8.—Jeudi soir, le tocsin annonçait à notre population qu'un incendie faisait rage. La maison de M. L. Bergevin brûlait. Deux pompes arrivèrent trop tard. Les dommages s'élèvent à $1,200. M. Bergevin était assuré pour $1,000. Les articles de ménage ont été sauvés.

Dimanche, un autre incendie se déclarait au Pont Via. Le hangar, les granges, une remise contenant des attelages, etc., appartenant à M. Moreau, sont devenus la proie des flammes. Les dommages dans ce dernier cas s'élèvent à environ $80.00.

Souvenir des vingt-huit jours.

Un réservist · crache dans la chambrée pendant une revue de détail.

—Deux jours de cou au No 4, s'écrie le sergent...On ne crache pas pendant la revue. Vous n'êtes pas ici dans un salon !

## Le service des malles

M. le rédacteur,

Le "Soleil" de vendredi se plaint amèrement, et avec raison, du service des malles sur l'Intercolonial, le Drummond et le Pacifique. Voici ce qu'il dit en parlant du service sur le Pacifique :

"Nos journaux et nos lettres partent par le convoi de 2 heures de l'après-midi. Aucune distribution ne se fait en montant. Tout s'en va aux Trois-Rivières et n'est distribué qu'en redescendant le lendemain.

"Qu'on remarque que tout ceci s'applique à une région qui s'appelle St-Augustin, Ste-Jeanne de Neuville, Cap Santé, Portneuf, Deschambault, St-Basile, Ste-Anne, Batiscan, Champlain, les plus grandes et les plus riches paroisses de la province.

"C'est à une demi-heure, une heure ou deux heures de Québec et "Le Soleil" que l'on envoie promener aux Trois-Rivières, revient en même temps que la "Presse" et la "Patrie."

Les inconvénients que l'on vient de remarquer existent également sur le chemin de fer du Grand-Nord. Pas une lettre, pas un journal n'arrive ici le même jour des paroisses environnantes. Ainsi, par exemple, j'ai besoin d'écrire au Lac-au-Sable, distance de 5 milles environ. Je mets ma lettre à la poste dans l'après-midi ; elle n'arrive que le lendemain à destination, et je ne recevrai la réponse que deux jours après. Comment expliquez-vous cela, me demanderez-vous ? Il faut que ma lettre aille, comme le "Soleil," se promener aux Trois-Rivières et revienne ensuite au Lac-au-Sable.

Une personne m'écrit de la Rivière-à-Pierre, et je ne reçois sa lettre que le lendemain. Il faut encore, dans ce cas-ci, que cette lettre fasse une promenade à Québec ou aux Trois-Rivières.

Il en est de même pour toutes les paroisses qui se trouvent situées le long du Grand-Nord.

On comprend dans quels embarras nous nous trouvons quand il s'agit d'une affaire pressante ; et il peut en résulter quelquefois des conséquences désastreuses.

Ces défauts dans le service des malles sont très nuisibles au commerce et à l'industrie en particulier, et au public en général.

Le gouvernement fédéral est grandement coupable sous ce rapport, et sous bien d'autres. Va-t-il remédier au mal que je lui signale à la suite du "Soleil" ? Il me semble qu'il ne devrait pas négliger plus longtemps ce service ; autrement les plaintes qui s'élèvent de toutes parts, finiront par lui être dommageables. Il donne pour excuse que cet état de choses existait avant son arrivée au pouvoir; ce n'est pas une excuse. Il avait promis de mieux faire que les conservateurs, et il fait bien plus mal. Ce n'est pas avec des promesses qu'un gouvernement ou un parti donne satisfaction au peuple. On dit que les élections auront lieu à une date assez rapprochée. Eh bien, je puis vous affirmer que le parti libéral ne sera pas aussi fort qu'aujourd'hui, car un grand nombre de ses partisans sont mécontents et donneront une preuve de leur mécontentement quand le temps sera venu. J'en connais quelque chose, puisque je suis libéral moi-même.

D. F.

Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf.

## Visite de M. Delcasse

### A ST-PETERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 7.—Presque tous les journaux de cette ville expriment la satisfaction que leur cause la venue dans la capitale russe du ministre des affaires étrangères de France, M. Delcassé, qui est arrivé hier.

Le "Nouveau Temps", toutefois diminue l'importance que les journaux français cherchent à attribuer à la visite de M. Delcassé. Ce journal dit que, bien que depuis l'avènement du cabinet Waldeck-Russeau, il se soit passé beaucoup de choses sur lesquelles des explications sont nécessaires, l'importance de la visite du ministre français est tout à fait spéciale à la France. En ce qui concerne la Russie, peu lui eut importé que M. Delcassé eût retardé sa visite ; s'il était resté à son poste, il aurait pu employer son temps à expliquer à ses collègues la conduite que la France devait tenir comme l'alliée de la Russie.

La mauvaise humeur du "Nouveau Temps" se manifeste depuis qu'il est question d'un prétendu rapprochement entre la France et l'Allemagne. Depuis que l'on parle de ce rapprochement, le journal russe a publié une série d'articles contenant des avis et des menaces adressés à la France.

La visite de M. Delcassé, cependant, cause une grande satisfaction dans les cercles diplomatiques russes, car on espérait depuis longtemps que le ministre des affaires étrangères de France attesterait la solidité de l'alliance franco-russe par une visite dans la capitale de la Russie. M. Delcassé a eu aujourd'hui une longue conférence avec le ministre des affaires étrangères de Russie, le comte Mouravieff. Après cette conférence, M. Delcassé a dîné avec plusieurs ministres russes. Demain le ministre des affaires étrangères de France se rendra auprès du tsar à Peterhoff.

## La lecture au foyer

Revue spécialement rédigée à l'usage des familles catholiques, paraissant chaque semaine en un joli numéro de 16 grandes pages illustrées à 2 colonnes.

Abonnements : France et Alsace-Lorraine, 6 francs par an.—Etranger, 8 francs.

On s'abonne, à partir du 15 octobre ou du 15 de chaque mois, à Nancy, chez René Vagner, éditeur, rue du Manège, 3 ;—à Paris, chez Charles Amat, rue Cassette, 17.

Sommaire du numéro du 22 juillet. (XIXe année)

Nouvelles de la semaine, par Ch. Dubois.—Madame Agnès (suite), par Charles Dubois.—Les saints protecteurs de la Pologne.—Les contes populaires, par M. D'Auvergne.—Saint-Landri, à Paris (gravure).—Mes petits amis (suite), par Spes.—La grande fle (suite), pan Mme la Comtesse D. de Beaurepaire de Louvagny.—Bibliographie.—Jeux d'esprit.

Nota Bene.—Envoi gratuit de spécimens, sur demande.

**SI LE BABY FAIT SES DENTS**

**Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le Sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guérit les coliques et c'est aussi le meilleur remède.**

## Parlement federal

### LES AMENDEMENTS AU CONTRAT DU GRAND TRONC

### LES RECETTES DE L'INTERCOLONIAL

### L'ACTE DES CHEMINS DE FER

Ottawa, 7.—A la chambre des communes ce matin, le ministre de la milice a dit que le major général Hutton n'avait fait aucune recommandation concernant le commandement des corps de milice.

M. Bergeron a de nouveau attiré l'attention du gouvernement sur le protet de la commision du havre de Québec contre l'amendement que le sénat a apporté à son bill.

Sir Wilfrid Laurier a répondu que Phon. M. Mills n'avait pas encore pris une décision définitive sur ce sujet. M. Bain a proposé le concours, dans les amendements faits par le sénat, aux bills du Grand Tronc et du Drummond. Il n'a pas caché que le gouvernement accepterait ces amendements pour ne pas (mettre en danger tout l'arrangement.

Mais il prétend les changements faits injustifiables et contraires aux intérêts de l'Intercolonial et du pays. Les résultats obtenus, dit-il, ne justifient pas les préventions du sénat.

Voilà le résultat de l'année 1898-99, au 30 juin dernier, pour l'exploitation de l'Intercolonial prolongé: Recettes, $3,735,331; dépenses, $3,675,685, y compris $210,000 payées en location au D. C. Railway et au Grand Tronc, laissant un surplus de $62,615.

L'hon. M. Haggart a protesté contre la façon dont étaient amenés au dernier moment, ces chiffres que la Chambre ne pouvait pas reviser.

La chambre a voté après discussion le bill amendant l'acte des chemins de fer.

A la fin de la séance, M. Fielding a soumis un nouveau budget supplémentaire pour payer la balance d'indemnité aux familles Sanford, Boulton Ives, Wood, Edgar et Geoffrion.

## Le proces Dreyfus

### EST COMMENCE

### LA COUR EXAMINERA LE DOSSIER SECRET A HUIS CLOS

Paris, 6.—Un grand nombre d'officiers et de civils partent pour Rennes, en vue d'assister au procès de Dreyfus. Le général Mercier, l'ex-lieutenant-colonel Picquart et M. Casimir-Perier, ancien président de la République, sont partis, l'ex-lieutenant-colonel du Paty de Clam s'en ira demain.

Rennes, 7.—Rennes est sortie de son état normal d'assoupissement, et avec l'arrivée de centaines de journalistes venus de toutes les parties du monde, des témoins et des autres spectateurs du drame Dreyfus, la ville a pris un aspect animé. Les terrasses des cafés sont remplies de monde discutant le prochain procès, qui commence demain matin à six heures et demie ou sept heures.

Le général Mercier, qui était ministre de la guerre lorsque Dreyfus a été condamné, est arrivé de Paris. Un grand nombre de personnes l'attendaient à la gare. Il ne s'est produit aucun incident.

Les autorités semblent commencer à s'inquiéter du maintien de la tranquillité à Rennes, pendant le procès car la ville est envahie par une foule d'agitateurs antidreyfusistes. On a pris des mesures énergiques de police pour maintenir la paix.

Dreyfus sera conduit, tous les matins, entre une double rangée de gendarmes, à la salle d'audience nouvellement choisie pour le conseil de guerre au lycée, qui se trouve en face de la prison militaire, en traversant la large avenue de la Gare. Le soir, il sera ramené, de la même façon, à la prison. Toute la journée, des ouvriers ont été occupés à ranger la salle des fêtes, au lycée, pour le procès ; l'installation des bancs, des bureaux, etc., est déjà pour ainsi dire complétée. Un grand crucifix a été apporté de la chapelle militaire et suspendu derrière les sièges des juges qui seront installés sur la scène. Comme la salle des fêtes du lycée est un véritable théâtre, on n'a pas touché à l'avant-scène, qui formera une sorte d'encadrement aux scènes du procès.

Rennes, 7.—La revision du procès Dreyfus, est commencée ce matin. Il y avait une foule énorme. Dreyfus est entré à la cour d'un pas ferme. On l'a soumis à un interrogatoire sévère puis par 5 voix contre 2, le tribunal a décidé de faire l'examen du dossier secret à huis clos.

La prochaine séance publique aura lieu samedi.

## MGR McEVAY

### CONSACRE EVEQUE DU DIOCESE DE LONDON, ONTARIO

London, Ont., 8.—Samedi dernier, de nombreux fidèles ont été témoins d'une cérémonie touchante à la cathédrale St-Pierre. Le R. P. E. P. McEvay, ancien vicaire-général du diocèse de Hamilton, a été consacré évêque de London, Ont.

Le R. P. Bayard, administrateur du diocèse, lut les bulles du Saint-Père, Léon XIII, annonçant la nomination de Mgr McEvay, comme évêque du diocèse de London, Ont.

Sa Grandeur l'archevêque O'Connor, de Toronto, assisté des évêques O'Connor, de Peterboro, et Dowling, de Hamilton, a présidé l'imposante cérémonie de la consécration du nouvel évêque de London. Plusieurs hauts dignitaires de l'Eglise catholique, assistaient à la cérémonie, parmi lesquels citons Mgr Racicot, vicaire-général de l'archidiocèse de Montréal ; Mgr Heenan, de Dundas ; Mgr Lawrence, de Lindsay, et le Rév. M. Flannery, de Windsor.

Le choeur a rendu à perfection un programme de chants religieux très choisi. Le Dr Leo Care Verlander tenait l'orgue, et M. W. F. Miller dirigeait le choeur.

Le sermon a été prononcé par le Rév. Père Tynan, de Pullman, Ill.

Immédiatement après la consécration, le nouvel évêque, accompagné d'un archevêque et de deux évêques, est descendu dans l'allée centrale de la cathédrale et a donné sa bénédiction à l'innombrable foule qui se pressait sous la nef de la vaste cathédrale.

Le Rév. Père Flannery, représentant le clergé, lut une adresse au nouvel évêque, et M. D. Regan, présenta au nom des laïques, une adresse au nouveau directeur du diocèse. Mgr McEvay sut trouver des paroles bien senties pour répondre aux adresses de bienvenue.

**Produits Pharmaceutiques**

DE LA MAISON

**J. B. MORIN**

325 RUE ST-JOSEPH

Vis-à-vis la Congrégation de St-Roch

Les préparations que nous présentons au public et sur lesquelles nous désirons appeler l'attention, ne sont pas des produits nouveaux, car ils sont déjà depuis quelques années sur le marché et les intéressés ont eu l'occasion d'en éprouver les bienfaits, comme le prouve pleinement la faveur croissante de ces remèdes qui deviennent de plus en plus populaires. Nous ajouterons que toutes ces préparations sont le fruit de patientes études et de minutieuses recherches faites le plus consciencieusement qu'il soit possible ; c'est pourquoi nous ne craignons pas d'affirmer qu'elles sont aussi efficaces dans tous les cas pour la guérison desquels nous les présentons, que n'importe quel produit étranger. En voici l'énumération :

VIN AU CREOSOTE DE HETRE

Le plus puissant des remèdes contre les maladies de poitrine, le catarrhe, les rhumes, asthme, bronchites, etc. Il est recommandé par les médecins.

LA PURGATION DU JOUR

Rien n'égale ce purgatif, pour nous débarrasser des maux de tête, étourdissements, etc. En vente partout à 10 cts la boîte.

L'ALCOOLICIDE contre l'ivrognerie

Cette préparation est facile à prendre et a déjà fait beaucoup de bien et tous ceux qui sont portés à abuser des boissons fortes devraient se le procurer s'ils veulent guérir. L'Alcoolicide a été prescrit par des médecins toujours avec succès.

LE SOURIRE

Le mal aux lèvres si fréquent à certains temps de l'année est parfaitement guéri par ce remède.

LA SULFURINE (pour la protection des cheveux

L'usage de la Sulfurine arrête la chute des cheveux et leur conserve leur couleur ; elle détruit les nombreux pelliculs qui se cachent à la racine des cheveux et sont la source de beaucoup d'incommodités et amènent souvent de violents maux de tête.

LE TRAVELLER'S COMPANION

devrait se trouver chez tous les propriétaires de chevaux ; il leur épargnera beaucoup d'argent. De nombreux certificats que nous avons en main attestent de nombreuses guérisons dans des cas désespérés ; le Traveller's Companion guérira votre cheval du "soufle" et de toutes les affections propres à la race chevaline.

LE VENGEUR

(Papier poison pour les mouches.)

Il détruit aussi les barbeaux, coquerelles, les rats, les souris, etc. Tous ceux qui en ont fait usage une fois n'en emploient pas d'autre.

Ces préparations pharmaceutiques sont en vente

EN GROS ET EN DETAIL

**A la Pharmacie Saint-Roch**

No 325, rue St-Joseph

AVIS AUX MARCHANDS

Nous invitons les marchands qui tiennent à servir à leur clientèle des remèdes dont les propriétés médicales sont reconnues, à venir nous faire une visite.

## Accident de chemin de fer

### Dix morts et 10 blessés

Paris, 7.—Dix personnes ont été tuées et dix autres blessées samedi soir, dans un accident de chemin de fer, à Juvisy, sur la ligne d'Orléans.

## Ailleville

### LES VOLEURS FONT SAUTER LE COFFRE-FORT DE LA STATION DU G. T. R.

Plessisville, 8.—Dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs se sont introduits dans les bureaux du Grand-Tronc, à la station de Somerset, et ont fait sauter le coffre-fort.

Mardi, il y avait dans la caisse de la compagnie, la jolie somme de $850; mais M. Hamel, l'agent, avait eu l'heureuse idée, à son retour de Québec, mardi soir, à dix heres, d'emporter avec lui, à sa résidence, tout l'argent de la compagnie. Seule, une pièce de 25 centins était restée dans le coffre-fort ; elle a été retrouvée mercredi matin. MM. les voleurs n'ayant pas jugé à propos de s'en emparer.

Le Grand-Tronc en est quitte pour un coffre-fort brisé et une fenêtre défoncée.

## Une noyade a Sorel

Mademoiselle Georgiana Deguise a trouvé la mort dans les circonstances les plus pénibles, samedi, à une heure assez avancée de la soirée. La jeune demoiselle, dont les parents demeurent à Sorel, son père étant un vieux navigateur de cette localité, était en visite chez des amis à Ste-Anne, lorsque l'accident est arrivé. Après s'être promenée sur le bord de la rivière avec plusieurs compagnes, il fut proposé et accepté de faire un tour en chaloupe. Mlle Deguise descendit les marches qui conduisent à un pont flottant, après lequel sont amarrées plusieurs petites embarcations à l'usage des excursionnistes. Ces dernières se trouvaient en ce moment en plein soleil, et c'est pour les mettre à l'ombre qu'après les avoir détachées, elle se pencha pour les pousser. En cet endroit il y avait à peu près dix pieds d'eau.

L'infortunée jeune fille, en se penchant, se donna un élan trop fort et poussa loin d'elle la barque sur laquelle elle s'appuyait, mais ne trouvant plus d'appui elle tomba dans l'abîme prêt à la recevoir. Ses compagnes étaient en ce moment hors de l'eau et leur attention était appelée ailleurs. Cependant aux cris poussés par Mlle Deguise, elles se retournèrent et la vue de la jeune fille qui se débattait pour tenter de ressaisir les bords du pont flottant les saisit de frayeur. Avant qu'elles aient pu articuler aucun son la malheureuse jeune fille disparaissait. Ce n'est qu'un quart d'heure plus tard que des hommes parurent sur les lieux, attirés par les cris des deux jeunes filles. On se mit de suite à l'oeuvre pour repêcher le cadavre qui fut trouvé à l'endroit où il avait disparu.

Mlle Deguise était âgée de 19 ans et était la nièce de M. K. Kent, de la société commerciale Kent et Turcotte, comptables sur la rue St-Jacques, Montréal.

Le coroner McMahon fut informé, mais ne trouve pas une enquête nécessaire

## Perte d'Appétit

Beaucoup de personnes, à la suite de travaux excessifs ou de surmenage intellectuel, perdent l'appétit ; il y a dépérissement, les forces disparaissent le visage devient pâle, le sang perd sa belle couleur vermeille, naturelle et toutes ses qualités. Il importe de remédier sans retard à un état de choses alarmant et dangereux s'il venait à se prolonger. Si vous consultez votre médecin, il vous dira que c'est le sang qui fait défaut, qui ne renferme plus les éléments nécessaires et il vous ordonnera les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard qui vous rendront rapidement la force et la vigueur perdues. Dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boîte. Envoyé par la malle sur réception du montant en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, Boîte 383 Bureau de Poste, Montréal.

## L'ABBE R. DESJARDINS

### CELEBRE SA PREMIERE MESSE A MAISONNEUVE

Dimanche, à Maisonneuve, le Rév. P. Desjardins, jésuite, fils de l'hon. A. Desjardins, a célébré sa première grand'messe, assisté de diacre et de sous-diacre.

Un choeur composé d'amateurs, de Montréal, des paroisses Notre-Dame, St-Jacques, de la Cathédrale et de St-Henri, a rendu avec brio la messe de Riga avec grand orchestre. L'orgue était tenu par M. Dufour, organiste de Maisonneuve. Solistes : M. E. Lortie, R. Bissonnette, N. Bissonnette, A. Z. Morin, H. Gervais, L. R. Renaud, L. Daoust et A. Bourdon.

**PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT**

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

**VER SOLITAIRE**
GUERISON CERTAINE
en 2 heures, avec les
**GLOBULES SECRETAN**
Pharmacien, Lauréat médaillé
SEUL REMÈDE INFAILLIBLE
ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS
Dépositaires à QUÉBEC : ED. MORIN & Cie

Vous aurez peut-être
besoin de
**Pain-Killer**
— POUR —
Les Accidents,
Les Coupures,
Les Brulures,
Les Meurtrissures,
Les Blessures,
Etc., Etc.
Il donne un soulagement instantane, et guerit promptement.
Au cas de maladie subite, telle que
CRAMPES, DIARRHEE,
DYSENTERIE ET TOUTES
DOULEURS D'INTESTINS,
il est un remede sur, certain et prompt.
Prenez seulement le veritable.
Le Pain-Killer de Perry Davis
Deux Grandeurs, 25c. et 50c.

**Un PRÊTRE**
de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR
ANÉMIE — DÉBILITÉ GÉNÉRALE
DYSPEPSIE — MANQUE D'APPÉTIT
FIÈVRES — ÉPUISEMENT, etc., avec les
PILULES ANTONIO
Toniques, dépuratives, reconstituantes. 3 fr.
Phie MALAVANT, 18, P. des Deux-Ponts, PARIS
Dépositaires à Québec : Dr MORIN & Cie.

LE NOUVEAU
**Breviaire**
De la Société . . .
St-Jean l'Evangeliste

Nous nous faisons un plaisir de signaler à messieurs les membres du clergé l'apparition du nouveau Bréviaire que la Société de St-Jean l'Evangéliste, dont la réputation comme éditeurs de beaux livres liturgiques est répandue sur tous les points du globe, vient de faire paraître.

Ce nouveau Bréviaire répond certainement à tous les désirs du clergé ; volume très restreint, caractères très lisibles à la fois par leur force et leur distinction, papier solide, beau et opaque, ornementation d'ensemble conçue toute entière dans le sens et suivant la destination des différentes parties du Bréviaire, travail nouveau d'éditeurs consciencieux, tel est ce nouvel ouvrage.

Imprimé sur véritable papier indien, très solide et parfaitement opaque, d'environ 1100 pages, n'atteignant pas un pouce d'épaisseur, et relié ne pèse que 12 à 13 onces. Les caractères, forts et bien lisibles, ont été gravés spécialement pour ce texte édition. Quant au texte, on s'est efforcé de le rendre aussi pratique que possible.

Dans le cours du Bréviaire et du Propre aliquibus locis on trouve également les responsoires des nocturnes en entier ainsi que les antiennes des commémoraisons. Les modifications apportées par les derniers décrets dans les rubriques tant spéciales que générales y sont introduites à leurs places respectives. Il n'y a même pas d'exception pour la fête de l'Annonciation avec son rite nouveau et le changement de sa rubrique. Le Propre aliquibus locis comprend les derniers offices concédés à plusieurs diocèses ou congrégations religieuses. La préparation à la messe et l'action de grâces occupent vingt pages de chaque volume, c'est assez dire qu'ils offrent un aliment amplement suffisant à la dévotion du prêtre. Bref nous estimons que le Bréviaire in-16 en 4 volumes de la Société St-Jean l'Evangéliste atteint la perfection et répond à tout ce qui peut être demandé pour la lecture facile, l'usage et le port quotidien d'un Bréviaire très complet. Il est un digne couronnement à la liste déjà très longue des belles éditions du Bréviaire de cette Société. Prix net : $9.00.

En vente à la librairie Montmorency-Laval.

CADRAN
**GENEALOGIQUE**

Le Cadran Généalogique, que nous offrons tout spécialement aux familles, recevra, nous l'espérons, le bienveillant accueil du public.

Il consiste en une riche lithographie mesurant 23¼ x 18¼ pouces, et, avec marge, 26 x 21 pouces.—Prix, une piastre ($1.00).

N'est-il pas vrai que nous oublions trop tôt ceux qui nous ont précédés dans la vie, ceux dont nous sommes les descendants et les héritiers ? Combien ignorent jusqu'aux noms mêmes de leurs grands-parents ! Combien de familles n'ont qu'une connaissance vague et imparfaite des relations de parenté qui les unissent à d'autres familles et ne peuvent s'en rendre compte parce qu'elles en ignorent l'origine !

Le Cadran Généalogique offre un moyen facile de recueillir des souvenirs précieux et chers aux familles. Il permet de réunir sous un coup d'oeil d'ensemble et dans un ordre méthodique, clair, facile à saisir, les noms des deux chefs d'une famille, ceux de tous leurs descendants de quatre générations, et de leurs descendants de deux générations, avec dates de naissance, de mariage, de décès, etc.

Peut-on craindre de ne pouvoir utiliser le Cadran, vu la difficulté de découvrir les noms de tous les ascendants. Cependant on pourra souvent se les procurer en s'adressant à ses grands-parents. Au reste ce tableau, même imparfaitement rempli, aura toujours sa valeur.

Le Cadran Généalogique utilisé, mis en honneur et soigneusement conservé dans les familles, pourra rendre de précieux services et offrir un intérêt croissant avec le cours des années.

Puisse-t-il contribuer, au moins, dans une faible mesure, à resserrer les liens de piété filiale et de fraternelle affection qui, selon les desseins de Dieu, doivent unir les membres d'une même famille et les personnes dont la commune origine est rapprochée !

En Vente au Prix de $1.00

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

MONTMORENCY-LAVAL

**Pruneau & Kirouac**

46, rue de la Fabrique

— ET —

No 116 RUE ST-JOSEPH

VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF
Prescrit depuis 30 ans
contre les affections des voies digestives
Paris, 6, Avenue Victoria.

La "PHOSPHATINE FALIÉRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance.
Facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.
Paris, 6, Avenue Victoria et dans toutes Pharmacies.

CONSTIPATION
Guérison par la Véritable
Poudre Laxative de Vichy
du Docteur L. SOULIGOUX
Laxatif sûr, de saveur agréable, facile à prendre
Paris, 6, Av. Victoria et toutes Pharmacies.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le et après Lundi, le 19 Juin 1899, les trains quitteront tous les jours (Dimanche excepté) comme suit:

LEVIS—DEPART

| | |
|---|---|
| Express pour St-Jean, Halifax et Sydney | 12.45 A.M. |
| Pour Montréal (tous les jours) y compris le Dimanche | 12.30 P.M. |
| Pour Rivière-du Loup | 1.20 P.M. |
| Pour Montréal | 11.45 P.M. |
| Accommodation pour Rivière-du Loup et Campbelton | 8.00 A.M. |
| Pour Rivière du Loup | 5.45 P.M |

ARRIVE

| | |
|---|---|
| Express de Montréal (tous les jours) y compris le Dimanche | 12.30 A.M. |
| De Halifax, Sydney et St Jean (tous les jours) excepté les Lundis | 12.05 P.M. |
| De Montréal | 7.05 P.M. |
| De Rivière du Loup | 11.50 P.M. |
| Accommodation de Rivière du Loup (Mardi et Vendredi) | 4.15 A.M. |
| De Rivière du Loup, (Lundis, Mercredis, Jeudis, Samedis | 6.00 A.M. |
| De Rivière du Loup et Campbelton | 10.45 A.M. |

Tous les trains circulent sur le Standard Times.
Chars vestibule à diner et dortoirs sur tous les trains express.

D. R. McDONALD,
Agent de passagers.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers
MUNN & Co. 361 Broadway New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C

## LIVRES NOUVEAUX

### A REDUCTION

| | |
|---|---|
| Dernière Retraite du R. P. de Ravignan. In-12 | 0.50 |
| Apparitions et révélations de N.-S. Jésus-Christ et de la Vierge à Pauline Périé, par Cuquel. In-12, 625 p. illustré | 0.90 |
| Saint Augustin de Canterbury, par le R. P. Prou. In-12 | 0.40 |
| Entretiens Eucharistiques et discours de premières messes, par le P. Vandon. In-12 | 0.60 |
| Dictionnaire de Théologie, par l'abbé Bergier. 8 vols in-8, demi-rel. veau, un peu fatigué. | $4.00 |
| La France Catholique et la France Juive, par Magdeleine. 2 vols in-12 | 1.75 |
| Voyage en Orient, par l'abbé Polydore. In-12, 468 p. | 0.50 |
| Institutiones Juris Ecclesiastici, par Makée. 2 vols in-8 | 1.50 |
| Les éléments du latin de l'Eglise. In-12 | 0.25 |
| Sermons choisis de Bossuet. In-12, d.-rel. ch. | 0.75 |
| Souvenirs de première communion. In-18 | 0.25 |
| L'Eucharistie, centre de la vie chrétienne | 0.15 |
| Les Etats-Unis, par C. de Varigny. In-12 | 0.50 |
| Les Commandements expliqués. In-8, carré, 736 p. | 1.75 |

RAOUL RENAULT

40 RUE GARNEAU — BOITE 142.

QUEBEC.

GUÉRISON RAPIDE & SÛRE
PAR LES
GRANULES
ANTI-SYPHILITIQUES
du Dr MAYER
LICENCIÉ ÈS SCIENCES
Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris.
Supérieurs à toutes les préparations connues jusqu'ici.
DOSE : UN GRANULE MATIN et SOIR
Chaque Flacon donne un traitement de 15 jours
Paris, G. BOULET, 36, avenue Duquesne
Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.

The LAING Packing & Provision Co. Ltd
MONTREAL

# La France et la Russie

## Le voyage de M. Delcassé à St-Pétersbourg

### Et la situation de la politique européenne

Londres, 7.—Quelles que soient les raisons plus ou moins fantaisistes que l'on donne de la visite du ministre des affaires étrangères de France, M. Delcassé, à Saint-Pétersbourg, on peut dire en toute sûreté que cette visite se rapporte à la situation indécise de la politique européenne. Les Etats-Unis qui sont devenus une puissance militaire sont la cause première de la rupture de l'équilibre politique, et on constate des signes latents de friction entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Le signe le plus récent d'inimitié entre ces deux pays a été la déclaration belliqueuse faite il y a quelques jours par l'amiral Dewey. Cette déclaration a causé un peu d'inquiétude aux hommes d'Etat européens, et on la considère comme le motif des ouvertures de l'empereur Guillaume en vue d'un rapprochement avec la France. Cette dernière puissance ressent encore l'humiliation que lui a causé l'affaire de Fachoda, et elle semble disposée à accueillir favorablement les avances de l'empereur Guillaume, si elle s'aperçoit que son alliance avec la Russie n'est d'aucun avantage. Le but principal de M. Delcassé, en conséquence, est d'obtenir publiquement la preuve que cette alliance est avantageuse et de persuader au tsar de venir visiter l'exposition de Paris l'année prochaine, et aussi, d'entrer personnellement en rapport avec la cour et les hommes d'Etat russes, afin de se rendre compte jusqu'à quel point on peut compter sur l'alliance de la Russie.

Voici la façon remarquable dont le correspondant du "Times" à Paris apprécie les motifs de la visite de M. Delcassé à Saint-Pétersbourg. Cette visite, dit le correspondant, a été décidée "ex abrupto", sans même avoir été prévue par M. Delcassé, lui-même. Il est certain que la plupart des collègues du ministre des affaires étrangères ont appris qu'il se disposait à aller à Saint-Pétersbourg à la dernière réunion du cabinet, qui a eu lieu la veille de son départ pour la Russie.

Après avoir commenté et considéré comme improbables certaines conjectures à propos du but de la visite, le correspondant divulgue une histoire qu'il a apprise, dit-il, d'une personne, dont les déclarations peuvent être considérées comme vraies. Cette personne est un ami du correspondant, et celui-ci en a obtenu en différentes circonstances des renseignements importants sur des projets qui sont devenus des faits accomplis.

Cette histoire est la suivante :

"Nicolas II est depuis longtemps fatigué du trône, qui ne lui occasionne que des déceptions. Pour ne citer qu'une de ces déceptions, lors des troubles en Arménie, le tsar a envoyé aux habitants de ce pays un demi-million de roubles, sur sa cassette particulière, et lorsqu'il s'est enquis de l'usage qu'on avait fait de cet argent, il a appris que les Arméniens n'en avaient pas reçu un sou. Cette nouvelle l'a profondément peiné.

"Beaucoup de faits du même genre, qui se sont passés depuis le commencement de son règne, l'ont dégoûté du trône. Le fait que le tsar n'a pas d'héritier tend aussi à accentuer ses sentiments superstitieux. Le tsar se rappelle la légende russe, d'après laquelle un empereur de Russie qui n'a pas de fils doit avoir pour successeur un tsar Michel, qui est prédestiné à occuper Constantinople. Nicolas II considère que cette légende s'applique à lui et son frère Michel.

"Depuis longtemps Nicolas II a pensé à abdiquer en faveur de son frère, mais jusqu'à présent il a remis l'exécution de ce projet, parce qu'il espérait avoir un fils. De plus le tsar ne voulait pas abdiquer tant que le grand-duc Georges vivait, car il ne pouvait léguer au pays un règne aussi éphémère. La conférence de La Haye était aussi un empêchement à son abdication. A ce propos on lui a fait remarquer que s'il cédait le trône à son frère, pendant la conférence, ce serait en quelque sorte manquer de bonne foi. Mais Nicolas II disait souvent : "Il m'est impossible de mettre mes projets à exécution. Si j'avais un fils, je resterais sur le trône pour lui ; mais n'en ayant pas j'abdiquerai." Toutefois, le tsar a consenti à attendre la fin de la conférence ; mais les résultats de celle-ci lui ont paru une rebuffade, et il a considéré qu'il s'était rendu lui-même ridicule ; c'est ce qui a motivé la publication dans le "Messager officiel" du communiqué qui représentait la conférence comme un grand succès et comme la réalisation de ses idées. Je ne crois pas que le tsar soit trompé par ce stratagème. Le télégramme qu'il a adressé dernièrement au prince Louis Bonaparte, démontre son intention d'abdiquer, car ce télégramme, bien qu'on l'ait nié, a été réellement envoyé. Un fait qui prouve que cette nouvelle était vraie est que le tsar a dit en envoyant cette dépêche : "Cela ne concerne que moi, et l'empereur n'y est pour rien."

"M. Delcassé a été envoyé à Saint-Pétersbourg à la fin de la conférence de la paix, dans le but de convaincre l'empereur Nicolas que, non seulement comme empereur, mais comme homme d'honneur, il avait conclu un engagement solennel avec la France, et que son abdication équivaudrait à une désertion, d'autant plus que personne ne sait ce que serait le grand-duc Michel. En conséquence, M. Delcassé a été envoyé hâtivement à Saint-Pétersbourg, afin d'arriver avant le départ du tsar pour Darmstadt, où, croit-on, il a l'intention d'abdiquer".

A cet étrange récit, le correspondant du "Times" ajoute : "Je suis bien certain, comme vos lecteurs peuvent se l'imaginer, que tout cela sera contredit, principalement si M. Delcassé réussit dans sa mission. Mais aucune dénégation n'empêchera l'accomplissement du projet du tsar, au sujet duquel j'ai des renseignements sérieux, et j'ose dire presque certains."

A l'ambassade de Russie on dément l'histoire du "Times", de Londres, à propos de l'intention du tsar d'abdiquer. Le secrétaire de l'ambassade, en démentant cette nouvelle, a dit : "Je crois que les renseignements de M. de Blowitz dans ces circonstances ne sont pas authentiques."

Au restaurant :

—Et comme vin, monsieur désire... rouge ou blanc ? demande le garçon.

—Ça m'est égal.

—Et à moi aussi, c'est le même prix.

# DREYFUS

## DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE A RENNES

### OUVERTURE DU SECOND PROCES

**Le prisonnier est calme et répond d'une voix ferme**

### La prochaine séance publique aura lieu samedi

Rennes, 7.—Le second procès de Dreyfus devant une cour martiale, a été ouvert dans le Lycée de cette ville, hier matin, à 7.10 hrs.

C'est d'un pas ferme que le prisonnier a fait son entrée dans la Chambre du tribunal qui décidera définitivement de son sort. Il était pâle, et ses rares cheveux gris étaient coupés courts.

En réponse au président, le général Jouaust, Dreyfus a donné d'une voix forte, son nom, son âge, etc. Puis il a été ensuite interrogé au sujet du bordereau.

Après avoir fait subir au prisonnier un examen très sévère, la cour décida par un vote de 5 contre 2 de siéger à huis clos pour faire l'examen du dossier secret.

La prochaine séance publique du tribunal aura probablement lieu samedi prochain.

Entre 6.30 et 7 heures, les généraux se sont rendus dans la salle du conseil de guerre. La foule les a acclamés en criant : "Vive l'armée !"

C'est l'opinion générale que le procès durera trois semaines.

La ville a un aspect très animé, mais à part cela la tranquillité est parfaite. Le public de Rennes s'intéresse beaucoup à l'arrivée des différents personnages qui doivent figurer dans le procès de Dreyfus.

Une foule nombreuse, qui s'était réunie autour de la gare, a accueilli les généraux au moment où ils descendaient du train, et les cris de: "Vive l'armée !" ont été poussés. Les partisans de la revision qui se trouvaient dans la foule ont répondu par les cris de : "Vive la République!" Mais il n'y a eu aucun désordre.

M. Casimir-Perier, quoique très fatigué par le voyage, dans l'espoir de ne pas être reconnu, a préféré se rendre à pied à l'hôtel. Mais cette précaution a été inutile, et une foule nombreuse a suivi l'ancien président, pendant qu'il marchait lentement, accompagné du préfet de police et du directeur de la sûreté générale, M. Vigurier, qui étaient venus l'attendre à la gare et qui l'ont accompagné à l'hôtel.

La foule n'a fait aucune manifestation. Les autorités, toutefois, ont cru agir sagement en maintenant les mesures de précaution les plus rigoureuses pour assurer la sécurité de l'ancien président. Six gendarmes sont de service devant l'hôtel où réside en ce moment M. Casimir-Perier, et plusieurs agents de la sûreté veillent à l'entrée de son appartement et examinent minutieusement toutes les personnes qui entrent dans l'établissement.

### DREYFUS PROTESTE DE SON INNOCENCE

Rennes, 7.—Aussitôt après les procédures préliminaires, le colonel Jouaust commença à interroger Dreyfus sur le fameux bordereau. Dès les premiers mots du président du tribunal, Dreyfus s'était levé. Il se tenait droit comme I, et regardait son juge bien en face. A toutes les questions il répondit sans hésiter, et on n'a remarqué aucun signe d'émotion.

Le colonel Jouaust commença son interrogatoire en disant : "Il résulte des documents qu'on vient de lire, que vous êtes accusé d'avoir combiné des machinations ou entretenu des relations avec une puissance étrangère, dans le but de lui procurer les moyens de commettre des hostilités contre la France, en livrant des documents indiqués dans le bordereau incriminé. Je vous avertis que vous aurez la permission de déclarer dans le cours de ce procès, tout ce qui vous paraîtra utile à votre défense."

Dreyfus répondit sur un ton véhément : "Je suis innocent !" et il répéta ces mots plusieurs fois. Il y avait des larmes dans sa voix, lorsqu'il protesta aussi vivement de son innocence. La scène était touchante et les pires ennemis de l'infortuné capitaine n'ont pas dû pouvoir se défendre d'un mouvement de sympathie en sa faveur.

A mesure que l'interrogatoire avançait, Dreyfus reprit son calme, et il répondit sur un ton plus calme aux autres questions qui lui furent posées.

L'examen du colonel Jouaust a été sévère. On aurait dit qu'il remplissait plutôt les fonctions d'accusateur public que celles de juge. Quelques-unes des questions étaient même posées sur un ton sarcastique, qui provoquèrent quelques mouvements d'impatience de la part de l'accusé. Le colonel insista aussi sur certaines questions, qu'il répéta plusieurs fois sous différentes formes. Dreyfus répondit toujours, dans le même sens, et l'insistance du juge ne parut pas le déconcerter.

La voix du prisonnier se fait fréquemment entendre dans la salle d'audience quand il s'écrie : "Non, mon colonel," ou bien, "jamais, jamais !" Aux questions qui lui sont posées.

Le colonel Jouaust tend au prisonnier une copie du bordereau et lui demanda :

—"Reconnaissez-vous ce document ?"

Dreyfus répond d'une voix énergique : "Non, mon colonel, je suis innocent. Je déclare ici comme je l'ai fait en 1894, je suis une victime." C'est d'une voix tremblante d'émotion qu'il prononce ces derniers mots.

La voix du prisonnier ressemble plutôt à la plainte d'un animal blessé, quand il s'écrie : "Cinq ans aux galères, ma femme, mes enfants, mon Dieu, je suis innocent."

Le colonel Jouaust.—Alors, vous niez ?

Dreyfus.—"Oui, mon colonel."

Paty du Clam et Mlle Pays sont les seuls de tous ceux qui ont été sommés de comparaître, qui ne soient pas présents.

## Aux Indes

Londres, 7—La situation dans l'Inde est toujours aussi sérieuse. Sauf dans le Bengale, il n'a pour ainsi dire pas plu depuis quarante jours dans l'ouest et le sud de l'Inde. Le gouvernement de Bombay s'occupe déjà de rechercher les moyens de faire face à la famine, qui sera très grande si la pluie ne tombe pas en abondance prochainement.

# La conférence de la Haye

### Une opinion allemande

Berlin, 7.—La "Gazette de l'Allemagne du Nord," organe officieux, publie une revue complète des travaux de la conférence de la paix à la Haye. Au cours de cette revue ont fait remarquer que l'extension de la convention de Genève à la guerre navale et la définition détaillée des lois et usages de la guerre constituent un grand progrès au point de vue de la civilisation. Le journal ajoute : "Les gouvernements auront le devoir important de veiller à ce que les règlements relatifs à l'arbitrage et à la médiation soient strictement observés et ne causent aucun des dangers, qu'ils ont pour but d'éviter.

"Les efforts de la conférence pour humaniser la guerre sont un legs important pour le siècle futur, et ce sera la gloire de l'empereur Nicolas d'en avoir été l'instigateur."

AUX SOURDS. Une femme riche, guérie de la surdité et des bourdonnements dans la tête par le Tympan Artificiel du Dr Nicholson, et envoyé £1,000 à cet Institut, de sorte que les personnes pauvres, incapables de se procurer le "Tympan Oreille", artificiel peuvent l'avoir gratis. Adressez: vous : Département b. b. q., Institut Longcott, Gunnersbury, Londres, Angleterre. 1fs

# Marché de Québec

Québec, 5 août 1899.

FARINE ET GRAINS

| | |
|---|---|
| FARINE—Patent extra, bar 196 | $4.50 a 4.70 |
| Straight Roller | 3.70 a 4.00 |
| Extra | 3.40 a 3.50 |
| Forte pour boulanger | 4.00 a 4.30 |
| Superfine | 1.40 a 1.45 |
| Fine | 1.30 a 1.35 |
| Farine de famille en poches de 100 liv. | 1.90 a 2.00 |
| Blé d'Inde jaune | 0.48 a 0.50 |
| Blé d'Inde blanc | 0.50 a 0.60 |
| Pois | 0.00 a 0.80 |
| Fève le minot | 1.10 a 1.10 |
| Avoine par 34 lbs | 0.37 a 0.42 |
| Orge | 0.70 a 0.80 |
| Foin par 100 bottes | 5.00 a 6.00 |
| Foin pressé, No 1, tonne | 8.00 a 8.50 |
| Foin pressé, No 2, tonne | 7.00 a 7.50 |
| Paille par 100 bottes | 6.00 a 6.50 |
| Sarrazin | 0.60 a 0.70 |

POISSONS

| | |
|---|---|
| POISSONS—Morue Séché le quintal | $4.00 a $5.00 |
| Morue verte le b. | 5.00 a 5.25 |
| Saumon, No 1 | 16.50 a 17.00 |
| Do par livre | 0.10 a 0.12 |
| Hareng du Labrd. | 4.00 a 5.00 |
| Truite par quart. | 8.00 a 9.00 |
| Morue No 1, g.brl. | 5.25 a 5.50 |
| Huile de morue, le gall. | 0.30 a 0.32 |
| Huîtres par quart. | 3.50 a 4.00 |

PROVISIONS ETC., ETC

| | |
|---|---|
| Beurre frais par livre | $0.18 a .20 |
| Beurre salé par livre | 0.17 a 0.18 |
| Beurre de beurreries | 0.20 a 0.22 |
| Beurre de beurrerie, en gros | 0.18 a 0.19 |
| Œufs en gros | 0.13 a 0.14 |
| Do détail | 0.14 a 0.15 |
| Sucre d'érable en gros | 0.04 a 0.06 |
| Patates le minot | 0.55 a 0.65 |
| Sucre d'érable | 0.10 a 0.11 |
| Sirop d'érable | 0.75 a 0.80 |
| Fromage par livre | 0.08½ a 0.08¾ |
| Fromage en gros | 0.09 a 0.10 |
| Oignon par quart | 2.00 a 2.50 |
| Pommes par baril | 2.00 a 2.50 |
| Orange boite Floride | 3.50 a 4.50 |
| Orange Valence, caisse | 6.00 a 4.00 |
| Orange Jamaique, Bris | 5.50 a 6.50 |
| Citron par boite | 2.50 a 3.00 |
| Choux par douzaine | 0.30 a 0.50 |

BŒUFS, MOUTONS, ETC

| | |
|---|---|
| Bœuf, 1ère qualité, par 100 liv. | 8.00 a 9.00 |
| Bœuf, 2ème qual. par 100 liv. | 6.00 a 7.00 |
| Bœuf, 3ème qual. par 100 liv. | 4.00 a 5.00 |
| Bœuf par livre | 0.05 a 0.08 |
| Bœuf vivant, par 100 lb. | 4.25 a 4.50 |
| Bœuf jeune, vivant par 100 lb | 4.00 a 4.25 |
| Mouton, vivant par lb. | 0.05 a 0.06 |
| Mouton par livre | 0.06 a 0.10 |
| Veau par livre | 0.08 a 0.12 |
| Veaux vivant | 6.50 a 8.00 |

LARDS, JAMBONS, ETC

| | |
|---|---|
| Porc frais par 100 livres | 5.50 a $6.00 |
| Porc frais par livre | 0.08 a 0.10 |
| Porc frais en gros | 0.06 a 0.07 |
| Porc salé, par livre | 0.11 a 0.19 |
| Porc salé, par baril | 16.00 a 17.00 |
| Jambons frais, par livre | 0.08 a 0.12 |
| Jambons fumés par livre | 0.10 a 0.11 |
| Lard fumé, bacon | 0.09 a 0.10 |

VOLAILLES

| | |
|---|---|
| Volailles, par couple | $0.75 a 1.00 |
| Poulets du printemps | 0.50 a 0.60 |
| Oies, par couple | 1.00 a 1.10 |
| Canards, par couple | 0.60 a 0.65 |
| Canards noirs, par couple | 0.75 a 1.00 |
| Bécassines, par couple | 0.30 a 0.40 |
| Bécasse, par couple | 0.60 a 0.70 |
| Pluviers, par couple, | 0.30 a 0.40 |
| Perdrix, par couple, | 0.60 a 0.75 |
| Dindes, par couple | 1.50 a 2.00 |

EPICERIES

| | |
|---|---|
| *Thés:* à boire et café. | |
| Japon, nou. com. moy. livre | $0.12 a 0.20 |
| Japon, bon, moyen à fin, livre | 0.20 a 0.25 |
| Japon, fin à choisir, livre | 0.30 a 0.35 |
| Yug Hyson, com. bon, livre | 0.15 a 0.20 |
| Yug Hyson, fin à t. fin. livre | 0.30 a 0.60 |
| Gun Pder, c. à moyen, livre | 0.14 a 0.20 |
| Gun Pder, bon à fin, livre | 0.30 a 0.45 |
| Gun Pder, très fin, livre | 0.50 a 0.60 |
| Impérial, moyen à bon, livre | 0.25 a 0.33 |
| Impérial, fin à très fin, livre | 0.37 a 0.58 |
| Twankay, commun à bon, liv | 0.12 a 0.18 |
| Oolong, livre | 0.15 a |
| Congo, commun, livre | 0.12 a 0.14 |
| Congo, bon, commun, livre | 0.16 a 0.18 |
| Congo, bon à très fin, livre | 0.32 a 0.35 |
| Souchong, commun, livre | 0.12 a |
| Souchong, bon, livre | 0.25 a |
| Souchong, fin à choisir, livre | 0.35 a 0.50 |
| Couchong, poussière, livre | 0.6 a |
| Ceylan, livre | 0.18 a 0.20 |
| Ananas | 2.25 a 3.00 |
| Biuet, 2 livres | 0.65 a 1. |
| Bluets, 3 livres | 0.00 a 0.00 |
| Bois canad., 2 livres tins | 0.50 a 0.00 |

CONSERVES

| | |
|---|---|
| Homards par douzaine | 2.50 a 2.75 |
| Maquereau par " | 1.25 a 1.30 |
| Eperlan, par " | 0.50 |
| Saumon, par " | 1.20 a 1.50 |
| Clams, 1 lb tine par douzaine | 1.40 a 1.50 |
| Langues de bœuf, 1½ lb doz. | 6.25 a 6.50 |
| " " 2 lbs " | 7.25 a 7.50 |
| Bœuf salé, 1 livre | 1.50 a 1.70 |
| " 2 " | 2.60 a 2.80 |
| " 4 " | 5.00 a 5.50 |
| " 6 " | 7.50 a 8.00 |
| " 14 " | 17.00 a 18.50 |
| Tomates, par " | 0.90 a 1.00 |
| Pêches, 2 lbs | 1.75 a 2.00 |
| " 3 " | 2.60 a 2.75 |
| Raisin Valence off stack | 0.04 a 0.04½ |
| do do f. o. s. | 0.4 a 0.05 |
| do do Layers | 0 a 0.06½ |
| do Californie 2c | 0.6½ |
| do do 3c | 7½ |
| do do 4c | 8 |
| do Extra Dessert bte | 2.5 |
| do do do ½ bte | 1.50 |
| do do do ¼ bte | 0.90 |
| Huitres 1 " | 1.50 a .50 |
| de 2 " | 2.00 a |

MALADES
NE PERDEZ PAS COURAGE !
Consomptifs, Bronchites, Asthmatiques
Vous qui Souffrez du Catarrhe
LISEZ BIEN CECI ET N'HESITEZ PAS A RECOURIR A UN REMEDE QUI VOUS GUERIRA

Nous offrons aujourd'hui à cette classe de malades une nouvelle préparation qui renferme tous les médicaments capables de combattre les différents symptômes de ces maladies. Il est en effet reconnu par tous les médecins qu'aucun médicament n'égale en efficacité la Créosote de Hêtre contre la Toux, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Crachements de sang et les expectorations abondantes de la Consomption. Pour en augmenter les bons effets nous y avons ajouté de la GENTIANE et de la NOIX VOMIQUE, qui, unies au Vin et à la Glycerine, ouvrent l'appétit, stimulent la digestion, fortifient le système nerveux et améliorent la constitution générale du patient.

Soignez donc au début les rhumes dont vous souffrez. N'attendez pas qu'il deviennent trop rebels, prenez le Vin à la Créosote de Hêtre pure combinée à la Gentiane et à la Noix Vomique, et vous serez bientôt guéris de toutes ces affections qui trop souvent deviennent graves.

VIN A LA CREOSOTE DE HETRE
A LA GENTIANE ET A LA NOIX VOMIQUE

Au Clergé !
L'ORDO
POUR 1899
Préparé par Mgr C. A. Marois, vicaire général
PRIX : 30 cts L'EXEMPLAIRE FRANCO
EN VENTE A NOS BUREAUX
L. J. Demers & Frere,
30, rue la Fabrique.
QUEBEC.

Eau de Mélisse des Carmes
BOYER
Seul Successeur des Carmes
PARIS — 14, Rue de l'Abbaye, 14 — PARIS
EAU DES CARMES — TRANSFÉRÉE — 14 RUE DE L'ABBAYE PARIS — RUE TARANNE No 14
CONTRE : Apoplexie, Choléra, Indigestions, Fièvre, Mal de Mer, Vapeurs, Défaillances, Jaune
Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon doit être enveloppé.
exiger l'étiquette blanche et noire que doivent porter les flacons de toute dimension.
DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DU Monde entier.
Se méfier de la Contrefaçon et exiger la Signature de J. Boyer

Élixir St-Vincent-de-Paul
Composé par Sœur LOUISE, des Filles de la Charité (Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul)
105, rue Saint-Dominique, PARIS)

GUÉRIT radicalement l'ANÉMIE chez les Enfants, les Adultes et les Vieillards.
SOUVERAIN contre la Débilité, les Maladies des Femmes, les Maux d'Estomac, les Suites de Fièvre et les Affections bilieuses. Recommandé à tous les Convalescents.
PHARMACIE DES GRANDS BOULEVARDS 178, r. Montmartre, PARIS
A QUÉBEC : Dr ED. MORIN & Cie.

Manque de Forces
ANÉMIE - CHLOROSE
LE FER BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'économie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la Signature B. Bravais, imprimée en Rouge.
EN DÉTAIL : TOUTES LES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare.

MANUFACTURE DE
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES
E. LAMY
43, rue de Colombes, à COURBEVOIE
près PARIS
PAPIERS-LAMY au Gélatino-Bromure, en cinq espèces
PAPIERS-LAMY au Charbon & de transport en toutes nuances et espèces.
On trouvera des Catalogues avec instruction de tous les papiers susnommés, au bureau du journal.
Ces Papiers se vendent aussi chez les principaux fournisseurs de produits photographiques.

GUÉRISON RAPIDE & SÛRE
PAR LES
GRANULES
ANTI-SYPHILITIQUES
du Dr MAYER
LICENCIÉ ÈS SCIENCES
Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris.
Supérieurs à toutes les préparations connues jusqu'ici.
DOSE : UN GRANULE MATIN et SOIR
Chaque Flacon donne un traitement de 15 jours
Paris, G. BOULET, 36, avenue Duquesne
Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie.

DISCOURS ET CONFERENCES
Par l'Honorable Th. Chapais
UN BEAU VOLUME DE 340 PAGES
FORMAT IN-OCTAVO
PRIX - - - - - - - $1.00
En vente a nos Bureaux
L. J. DEMERS & FRERE, EDITEURS,
30, rue de la Fabrique, Québec.

BLANC DE SOUSCRIPTION
L. J. DEMERS & FRERE,
QUEBEC.
Veuillez nous envoyer ..... exemplaire du volume de DISCOURS ET CONFERENCES, par l'honorable Th. Chapais.
Ci-inclus $ ..... en paiement, plus cinq centins pour frais de port.
Signature .....
Adresse .....

PAPIER FAYARD ET BLAYN
Supérieur pour guérir RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, LUMBAGO, BLESSURES, PLAIES. — Topique excellent contre CORS, OEILS-DE-PERDRIX. — Dans toutes les Pharmacies. (exiger notre signature)

# L'habitude conduit a l'exces

**M. LAURIER NE SE CONTENTE PLUS DE VIOLER SES PROMESSES ELECTORALES**

## Il viole un engagement pris par le Statut

Il est bien vrai de dire que l'habitude mauvaise conduit à tous les excès.

L'habitude dominante de M. Laurier est le mensonge. Renier sa parole, rire de ses promesses, se moquer de ses engagements, promettre une chose et faire le contraire ne sont qu'un jeu pour notre premier ministre.

Ce genre ne suffisait plus à son penchant. Il a voulu sortir de l'ordinaire et faire quelque chose d'inédit, quelque chose qui ne s'est jamais vu dans aucun pays du monde, quelque chose fin de siècle.

Et il a réussi, je vous le dis qu'il a réussi notre premier ministre.

Voyez et rappelez-vous en, car un évènements comme celui-là ne se rencontre pas deux fois dans la vie d'un homme.

Il ya deux ans, M. Laurier voulant montrer au pays combien il était sincère lorsqu'il reprochait aux conservateurs d'avoir trop de ministres, éleva MM. Joly et Patterson au rang de ministres.

Une augmentation de deux ministres d'un seul coup, c'était fort beau pourtant, mais c'était un démenti ordinaire, un démenti de promesses électorales, voilà tout.

Voici maintenant le démenti qui sort du commun, le démenti unique, le démenti fin de siècle.

En élevant MM. Joly et Patterson au rang de ministres, le gouvernement Laurier inséra dans le statut la clause suivante que l'on peut lire à la page 141 des Statuts du Canada de 1896-97:

2.—Le traitement de chacun des dits ministres sera de cinq mille piastres par année ET RESTERA A CE CHIFFRE JUSQU'A CE QU'UN REMANIMENT DES MINISTRES DU GOUVERNEMENT REDUISE LE NOMBRE DES MINISTRES A LA TETE DE DEPARTEMENTS AU NOMBRE DE TREIZE AU MOINS et dès lors et ensuite le traitement de chacun sera de sept mille piastres par année."

Donc en augmentant le nombre des ministres, M. Laurier s'engage formellement au nom de son gouvernement et avec la sanction du gouverneur-général à ne pas augmenter leur salaire tant que le nombre des ministres ne sera pas réduit.

Et deux ans après, en face de ce statut, sans réduire le nombre des ministres, M. Laurier augmente le salaire de MM. Joly et Patterson, non seulement pour l'avenir, mais pour l'année écoulée.

Nous déclarons franchement n'avoir jamais rien vu d'aussi audacieux, et en même temps d'aussi stupide.

Se démentir à dix ans d'intervalle quand les traces de l'affirmation commencent à disparaître, cela est toujours malhonnête; mais se démentir à deux ans de distance lorsque l'engagement est en blanc et en noir dans la loi du pays, ce n'est pas seulement malhonnête, c'est bête.

Et celui qui dans le cours ordinaire des affaires commettrait une pareille folie, serait jugé mûr pour l'interdiction.

## Une fanfare a Roberval

**TOUT LE MONDE EST ENCHANTE**

(Dépêche spéciale)

**Roberval**, S.—Le magnifique corps de musique de l'Artillerie Royale Canadienne est arrivé de Québec samedi après-midi avec le chef Vézina en tête. Le même soir cette fanfare a joué un beau choix de morceaux de musique sur la terrasse devant l'hôtel Roberval au grand plaisir des pensionnaires de l'hôtel, dont la plupart sont des Etats-Unis et qui ont manifesté beaucoup d'enthousiasme lorsque "Stars and Stripes" de Sousa a été admirablement interprété. Dimanche, le corps de musique a assisté à la Grand'Messe à l'Eglise de Roberval, et dans l'après-midi a fait une excursion sur le lac. La fanfare va rester à Roberval jusqu'à dimanche soir prochain, et jouera tous les soirs, excepté jeudi, alors qu'elle donnera un grand concert au rond à patiner à Chicoutimi. Inutile de dire que les résidents de Roberval sont enchantés d'avoir au milieu d'eux le premier corps de musique militaire qu'ils aient vu.

## Le senateur Bellerose

**Est à la dernière extrémité**

Montréal, 8.—Le sénateur Bellerose est à la dernière extrémité. Son médecin, le Dr Adelstan de Martigny, lui a exposé la gravité de son cas et lui a conseillé de se préparer à faire face à toute éventualité.

La mort de M. Bellerose ne paraît être maintenant qu'une question d'heures, mais, en ces derniers moments, il conserve encore toute son énergie. Dimanche soir, il a pu dicter à son notaire un codicile à son testament.

## Horrible accident

St-Casimir, 7.—Un grave accident est arrivé, vendredi dernier, à un citoyen de St-Casimir, M. Georges Grandbois; en voulant descendre d'un char de bagage, il tomba sur une barre de fer qui était plantée près de là et se l'enfonça à près de quatre pouces dans les intestins; le Dr Dolbec, mandé en toute hâte, constata que la blessure était très grave; il ne désespère pas cependant le sauver.

## Retraite ecclesiastique

Voici la liste des prêtres qui suivent la première retraite ecclésiastique:

A

Auclair, L. J.; Audet, O.

B

Bacon, C., Baillargeon, C., Ballantyne, J., Beaudet, A., Beaudoin, J., Beaulieu, T. E., Bégin, P., Belleau, A., Bergeron, F. A., Bernard, M., Bernier, B., Bernier, H., Bérubé, C., Blais, L., Blais, W., Bollard, A. E., Boulet, J. B., Bourque, C., Boutin, F., Breton, J. Elie dit., Brousseau, J., Bureau, J. A.

C

Cantin, O., Carrier, C. E., Carrier, E., Caseault, F. E. J., Casgrain, R., Chabot, L. B., Chabot, F., Cinq-Mars, N., Cloutier, C. F., Cloutier, O., Côté, A., Côté, G. P., Coulombe, Ls., Couture, F. X., Couture, W.

D

D'Auteuil, J. A., Deblois, J. E., De-Foy, H., Delisle, L. P., Demers, B., Dechêne, L. P., Desjardins, B., Desjardins, H., Desjardins, J. R., Desrochers, C., Deziel, Dion, A., Dion, J., Dionne, A., Dionne, B., Dionne, E., Donaldson, J., Drolet P. O., Dubé, Paul; Dulac, F. X. A., Dumais, J. F., Dumais, L., Dumontier, F., Dupuis, J. F.

E

East, J. U.

F

Faguy F. X., Faucher, A. A., Foucher, J. O., Feuilletault, J. E., Filion, M., Fiset, L., Fraser, G. B., Fréchette, J. H., Frenette, C. E.

G

Gagné, C. E., Gagné, L., Gagnon, A., Galerneau, C., Garlépy, N., Garneau, B. P., Garneau, F., Garon, L. J., Garon, S., Gauthier, A., Gauvreau, A., A., Gignac, J., Gingras, A., Girard, J., Giroux, G., Godbout, A., Godin, O., Gosselin, A., Gosselin, D., Gosselin, F. X., Gaudreault, J. G., Gouin, A., Gouin, C., Grandbois, E., Grenier, A., Grondin, P., Guimont, G. O., Guimont, L. D., Guy, B. C. Guy, G.

H

Halle, C., Hallé, E., Hallé, L., Mgr Hamel, Hamelin, L. Hébert, P., Houde, J. E., Hudon, A. O., Hudon, E., Hudon, E. E., Hunt, M.

K

Kelley, P.,

J

Jolicoeur, S.

L

L'abbé, R., Lachance, T., Laflamme, N., Lfrance, A., Lagneux, R., Laliberté, F., Lambert, Z., Langlais, A., Langlois C., Laplante, F. X., Lauzé T., Leclerc, C., Leclerc, J. E., Leclerc, P., Lecours, I., Lemieux, C., Lemieux, G., Lepage, A., Lessard, L. N., Lessard, P., Lindsay, L.

M

Maguire, E., Marcoux, A., Marois, V. O., Marquis, J., Martin, J. E., Mathieu, O. E., Mayrand, L., McGrath, G., Mercier, T., Méthot, F. X., Meunier, P. M., Moreau, M., Morrisset, A., Morrisset, F., Morrisset, L. M., Morrisset, L. R.

N

Nault, J. O. D.

O

Oullet, J. P.

P

Pagé, J. E., Pampalon, A., Paquet, A., Mgr B. Paquet, Paquet, L. A. Paquet, L. H., Paquet, C. N., Paquet, T., Paradis, L. L., Pelletier, A., Pelletier, D., Pelletier, E., Pelletier, G., Pétrusse, L., Piché, L., Pichette, E., Plaisance, W., Piante, O., Plante, P., Poirier, O., Poulin, A., Poulin, J. Alexis, Pouliot, N., Proulx, A., Proulx N., Proulx X. W.

R

Rainville, J. A., Remillard, G., Rhéaume, A., Richard, C., Richard, C. S., Richard, E. A., Rogers, H., Rouleau, J. E., Rousseau, A., Rousseau, U., Roussel, P., Roy, A., Roy, Ed., Roy, El., Roy, J. E., Roy, J. O., Roy, P., Ruel, J. B.

S

Samson, C., Sanfaçon, L., Savard, O., Sirois, J.

T

Talbot, C. A., Taschereau, A., Thibaudeau, J., Thiboutot, J. B., Tremblay, L. O., Turcot, P., Turcot, T.

V

Vaillancourt, A., Vaillancourt, J., Valin, J., Verreault, A., Verret, E., Voyer, E.

## Acquittés

**Les généraux Toral et Pareja**

Madrid, 7.—Le conseil de guerre qui a jugé les généraux Toral et Pareja, les a acquittés, parce qu'ils ont capitulé à la suite d'ordres de leurs supérieurs et quand il leur était impossible de faire autrement.

Le jugement du conseil de guerre blâme sévèrement les gouverneurs des colonies et les gouvernements espagnols qui ont laissé les colonies sans moyens de défense suffisants. L'acquittement des généraux Toral et Pareja a été décidé à la majorité d'une voix. Mais ce jugement est mal accueilli par le public et par la presse qui demandent que l'on fasse d'une façon plus complète la part des responsabilités.

## Mort de joie

Marion, Indiana, 7.—En apprenant que le gouvernement venait de lui accorder une pension avec $600 d'arrérages, William Snider, un des pensionnaires du National Soldier's Home, en cette ville, a éprouvé une telle joie qu'il a eu une attaque d'apoplexie dont il est mort quelques jours après.

## La foudre a Paris

**CAUSE DE GRANDS DEGATS**

Paris, 7.—Pendant le violent orage qui s'est déchaîné, dimanche soir, la foudre est tombée dix fois sur le paratonnerre de la tour Eiffel. La foudre a mis le feu à la fabrique Joannot et le chemin de fer de ceinture a été inondé. Beaucoup de maisons ont éprouvé de légers dégâts, et un grand nombre d'arbres ont été détruits. Il a fait une chaleur intense, la température s'est élevée jusqu'à 104 degrés Fahrenheit. Les cas d'insolation ont été nombreux. Quelques personnes frappées d'insolation sont mortes. A Versailles, l'orage a été précédé de tourbillons de poussière.

Importation de toutes sortes, à des conditions avantageuses. Livres d'occasion, livres canadiens et sur le Canada une spécialité.

## Enquete

A 8 heures, ce matin, s'est tenue à la morgue, l'enquête sur le cadavre de Samuel Bettey Gravel, trouvé noyé dans le fleuve.

Le jury suivant est assermenté: MM. Jean-Nicolas Joly, chef; Louis Caron, Adjutor Clavet, Célestin Lessard, Félix Adelme Blouin, Christophe Anctil, Aubert Dumas, Eusèbe Dumas, Ulric Carpentier, Joseph Robitaille, Arthur Marcoux et Joseph Lecours.

M. Séraphin Bertrand, maître de poste de St-Calixte de Somerset, est assermenté et déclare être venu à Québec avec le défunt, et après l'avoir laissé à ses affaires, il ne l'a pas revu depuis. Il reconnaît le cadavre à la morgue comme étant celui de Samuel B. Gravel, qu'il connaissait parfaitement.

Joseph Eudore Blondin, médecin à Arthabaskaville, a vu le cadavre et l'a parfaitement identifié: il n'a aucun doute que c'est le cadavre de M. Gravel, qu'il a rencontré dernièrement encore, à une réunion d'anciens élèves à Arthabaskaville.

Le détective François Sylvain est ensuite assermenté et déclare avoir fait les recherches nécessaires pour l'identification du cadavre.

Alfred Plante, cocher de place, dépose ensuite: Le 1er août, il a conduit le défunt qui lui a dit son nom, à la Basse-Ville, de la rue de la Couronne.

Cléophas Beaudoin, cocher de place, est le témoin suivant. Il dit avoir conduit le défunt durant les journées de lundi et mardi, à travers la ville et ils ont aussi fait le tour de la Petite-Rivière.

Joseph Bourbeau, chaloupier, dit qu'il a trouvé, samedi midi, accroché dans les roues du "Québec," de la compagnie du Richelieu, le cadavre qui fait le sujet de la présente enquête. Le capitaine de l'un des bateaux de la traverse, lui ayant dit que le cadavre d'un noyé descendait le fleuve le long de terre et qu'il devait être près du bateau. S'y étant rendu il trouva, en effet, le cadavre dans la roue du large, les reins accotés sur une des palettes, et la face dans l'eau. Le vapeur était amarré à son quai. Il l'a remorqué jusqu'au quai de la compagnie du Richelieu. Il a ensuite téléphoné au coroner, et quelque temps après avant ramené le cadavre au ponton il l'a livré à MM. Vézina et Moisan, qui l'ont transporté ici où il fait le sujet de la présente enquête.

Joseph Cloutier, propriétaire de l'hôtel Blanchard, dit: Le défunt s'est enrégistré à mon hôtel, lundi, le 31 juillet, sous le nom de Samael P. Gravel, de Somerset, et n'a pas été longtemps à mon hôtel. Il a déposé une somme de $100 entre les mains du comptable. Je lui ai remis, en deux occasions différentes, une somme de $10 et la balance est à la disposition de la famille du défunt.

M. Hubert Moisan, de la société Vézina et Moisan, produit à l'enquête les objets trouvés sur le défunt, et dont l'énumération a déjà été donnée dans notre journal. M. Edouard Robitaille était présent lors des perquisitions sur le cadavre.

Le Dr Pierre Albert Drouin, de Québec, est le dernier témoin assermenté. Il déclare que la cause de la mort est l'asphyxie par submersion. Le cadavre a dû, d'après l'état de décomposition où il était, avoir fait un séjour de trois où quatre jours dans l'eau. Il n'a constaté aucune marque de violence, vu cet état avancé de décomposition.

LE VERDICT

"Trouvé noyé dans le fleuve St-Laurent."

## Le steamer Merrimac

Hier en cour de vice-amirauté, l'on a commencé l'enquête concernant l'échouement du steamer "Merrimac" sur la côte d'Anticosti.

M. C. A. Pentland comparaissait pour la compagnie et M. A. Cook pour le capitaine Purcell.

Ce dernier a été le premier témoin entendu. Il dit que c'est le second qui s'occupe du choix de l'equipage. Il ne sait si l'on a fait l'examen de leur vue, mais il n'a jamais eu à se plaindre de ses hommes sous ce rapport.

Il a remarqué que les courants variaient beaucoup à l'entrée du Détroit de Belle-Isle et souvent il a dû changer sa course. Le 15 de juillet dernier, il suivait une route qui devait le conduire à 9 milles de Heath Point et le 14 il constatait qu'il était à cinq milles de la côte.

La brume étant survenue, une autre direction vers la mer fut donnée au vaisseau et l'on fit des soudages.

A 4.30 heures de l'après-midi la sonde indiquait que l'eau ne faisait pas défaut. A 5 heures le capitaine ordonnait de sonder à tous les quarts-d'heure et à 5.30 heures la sonde donnait 13 mètres de profondeur. Aussitôt le second monta sur le pont pour prévenir le capitaine, mais à peine était-il au milieu de l'escalier que le vaisseau s'échouait.

L'on fit aussitôt machine en arrière, mais sans succès. Au moment de l'accident le "Merrimac" marchait très doucement.

Le capitaine raconte ensuite l'arrivée du "Savoy", du "Dalnolly" du "Conqueror" et des efforts faits pour renflouer son vaisseau.

Le premier et deuxième second, et le deuxième ingénieur, assermentés, corroborent presque entièrement la version du capitaine.

Le remorqueur "Stanley" remonte le fleuve avec le "Merrimac" qui sera probablement placé dans le bassin Davie à Lévis. L'on nous informe que les frais de réparations seront aussi élevés que ceux nécesités pour la construction d'un steamer neuf.

## La fievre jaune

Washington, 8.—Tous les rapports reçus en cette ville par le docteur Wyman, chirurgien en chef du service des hôpitaux de la marine, indiquent que l'épidémie de fièvre jaune au Soldier's Home de Hampton (Virginie) est enrayée, et que dans les localités environnantes la situation est satisfaisante. Les mesures énergiques prises par le gouvernement ont eu le meilleur résultat. Pendant les dernières 24 heures, il n'y a eu ni décès ni nouveau cas de fièvre jaune au Soldier's Home. Une visite faite dans toutes les maisons de Phoebus n'y a révélé aucun cas suspect, et à Hampton City il n'y a pas non plus de cas de maladie douteuse.

Un boursier bien connu jouait, un soir, à l'écarté avec son fils, un enfant de douze ans.

Le gamin filait la carte.

Quelqu'un s'en aperçut.

—Mais faites donc attention au jeu de votre fils.

—Oh! fit le père d'un air bonhomme, je vois bien qu'il triche, mais je le laisse faire: ça le forme.

## La maison J. B. E. Letellier

**Une agréable excursion**

Sur l'invitation de son patron tout le personnel de la maison J. B. E. Letellier se rend tous les étés en voyage de plaisir à l'Ile Madame. Cette excursion a eu lieu, cette année, samedi dernier. Le voyage de Québec à l'Ile, effectué à bord du yacht à vapeur de M. Letellier, a été on ne peut plus agréable.

En touchant l'Ile, M. Letellier, qui nous accompagnait, et les excursionnistes ont été reçus par MM. les abbés Roger, chapelain de l'Ile, et Lachance, du collège de Lévis, et conduits aussitôt à la maison de pêche de notre digne patron, où les rafraîchissements les plus délicieux nous furent servis.

Dans l'après-midi, nous visitons l'Ile, et le soir nous prenons part à un festin préparé sous la direction de M. Letellier et de M. l'abbé Roger. La table est recouverte des mets les plus succulents et des liqueurs les plus fines; on ne trouve pas mieux dans les meilleurs hôtels de cette ville.

La soirée s'écoule rapidement et est égayée par de jolies chansons et des historiettes les plus amusantes.

Le lendemain matin, au lever de l'aurore, un certain nombre d'entre nous font une partie de pêche, mais sans beaucoup de succès, il faut l'avouer; nous entendons mieux le commerce que la pêche. A notre retour, tout le personnel assiste à une messe basse célébrée par M. le chapelain. On aurait dit que l'écho de notre fête aurait été répercuté jusque sur l'île d'Orléans, car au moment où le prêtre gravit les marches de l'autel, nous voyons accourir cinq ou six yachts de St-François, qui sont montés par une trentaine de braves cultivateurs de cette paroisse, venant rehausser de leur présence la solennité de cette cérémonie religieuse.

L'après-midi est consacré à la pêche, à des amusements et à des jeux de toutes portes. Les heures s'enfuient avec la rapidité d'un vent impétueux.

Après avoir pris une copieuse collation, nous nous embarquons sur notre yacht et nous reprenons le chemin de la ville. En passant au bout de l'île, nous faisons une courte escale au quai, où Mme Letellier vient nous souhaiter la bienvenue et reconduire son mari à sa charmante villa.

Nous nous remettons en marche, et à neuf heures, nous sommes de retour à Québec, heureux d'avoir fait un voyage aussi enchanteur et charmés de l'accueil dont nous avons été l'objet de la part de M. Letellier.

Ses employés reconnaissants.

## La catastrophe d'Oronoque

**Déraillement d'un char électrique sur sur un viaduc**

**DETAILS COMPLETS**

Bridgeport, Conn., S.—La catastrophe d'Oronoque, la plus terrible dont on ait souvenir au Connecticut depuis près d'un demi siècle, s'est produite à moitié chemin entre Bridgeport et Shelton, où le tramway se rendait, sur le viaduc qui franchit le Peck's Mill Pond, à Oronoque, à environ six milles au nord de notre ville.

Le viaduc, long de 440 pieds, est en fer reposant sur des fondations en pierre, mais il n'y a pas de garde-fou. Avant d'arriver au viaduc se trouve une rampe assez forte que le tramway, chargé de voyageurs, descendait à grande vitesse. A peine s'était-il engagé sur le viaduc, que les roues ont sauté hors des rails; la voiture a roulé sur les traverses sur une distance d'environ 75 pieds, puis elle a passé par-dessus le viaduc et est tombée, après avoir fait un tour complet sur elle-même, dans le marais où elle est restée debout sur une de ses extrémités. L'appareil moteur pesant 4 tonnes et les roues ont écrasé la caisse du tramway et tué plusieurs voyageurs.

On sait jusqu'à présent que 36 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées; deux personnes seulement n'ont pas eu de mal. On croit qu'il y avait 43 voyageurs dans le tramway, mais l'appareil enregistreur ayant été enlevé et emporté par le conducteur d'un autre tramway, il n'est pas possible pour le moment de contrôler ce chiffre.

Trois médecins de Bridgeport qui se trouvaient dans un autre tramway, à quelque distance en arrière, sont arrivés promptement sur les lieux, et ont prodigué leurs soins aux blessés. Avis de la catastrophe a été envoyé à Bridgeport, d'où sont arrivées bientôt trois voitures d'ambulance et une voiture de la police, qui ont transporté les blessés à l'hôpital de Bridgeport. Une morgue a été improvisée à l'hôtel de ville de Stratford, et on y a porté peu de temps après vingt-trois cadavres.

Une demoiselle Frances Peck, qui habite à environ 400 pieds du viaduc, a été, de la fenêtre de sa chambre, témoin de l'accident; elle dit que le tramway marchait à une vitesse inusitée. Un sieur Cramer, qui se baignait près du viaduc, dit que les voyageurs du tramways paraissaient très gais et chantaient tous quand ils sont passés près de lui.

La ligne sur laquelle s'est produite la catastrophe avait été ouverte, jeudi dernier, à la circulation.

La cause de l'accident ne sera probablement pas connue avant l'enquête du coroner. Le motorman Hamilton, qui a échappé à la mort en sautant à bas du char, a reçu un choc si grave qu'il a été impossible de l'interroger, la nuit dernière.

Le président Radell, dit qu'il était impossible pour lui de comprendre la cause de l'accident. Immédiatement après son arrivée, le président inspecta soigneusement la voie et trouva que tout était en bon ordre. A la suite de l'accident, les tramways continuèrent à passer sur le pont comme à l'habitude. Le président nie que le tramway allait à une vitesse immodérée, et dit que la compagnie avait pris toutes les précautions possibles pour prévenir une semblable calamité.

On dit que l'accident est dû à un défaut de construction. Au point que les chars s'engagent sur le pont, il est reconnu que les rails ont baissé un peu, et l'on croit que c'est cela qui a donné lieu à l'accident.

La scène de la catastrophe était des plus tristes à voir. A l'hôtel de ville de Stratford, le député-shérif Blakeman, de Shelton, Heisler, de Bridgeport; et Stagg, de Stratford, eurent beaucoup de difficulté à maintenir la foule d'hommes et de femmes qui étaient venus prendre des informations au sujet de parents ou d'amis.

Tous les cadavres des morts de Bridgeport et de ceux qui n'ont pas été identifiés, ont été transportés à la morgue de Bridgeport.

## Chez les Trappistes

**Bénédiction d'un cloche pour la nouvelle chapelle**

Mercredi dernier, a eu lieu à l'église de Roberval une imposante cérémonie: la bénédiction d'une cloche pour la nouvelle chapelle des Trappistes, à la Rivière-aux-Rats. Cette cloche a été bénie par la main du Révérend Père Abbé Dom. Antoine, assisté du Révérend M. Parent, procureur du Séminaire de Chicoutimi et représentant Sa Grandeur Mgr Labrecque et de l'abbé A. Casgrain, ce vénérable prêtre qui en 1854, a célébré pour la première fois le Saint Sacrifice de la messe à Roberval.

La cloche porte les noms suivants: Michel (Michel Thomas Labrecque) Nazaire (Louis Nazaire Bégin) Thomas (M. Thomas Rouleau, Ptre Principal Ecole Normal). Joseph (Revd Joseph Lizotte, Ptre curé de Roberval).

Le sermon de circonstance a été donné par monsieur l'abbé Rouleau, Principal de l'Ecole normale Laval.

Parmi les prêtres présents, on remarquait: le R. P. Abbé Mitré, dom Antoine, les Révds A. Casgrain, I. Marquis, Gosselin, Pelletier, T. G. Rouleau, Bouffard, Caron, de Québec, Robin, W. Larue, vicaire à Richmond, Bergeron, St-Méthode, Gauthier, de Mistassini, H. Kérouac, de Jonquières, F.-X. Delâge, de Chambord, A. Vallée, de St-Jérôme, S. Parent, procureur du séminaire de Chicoutimi, J.-E. Lizotte, curé de Roberval, T.-V. Marcoux, chapelain des Ursulines, J. Daly, vicaire de Roberval, le Père Lemoine, O. M. I., le R. P. Cléophas, supérieur de Mistassini, le R. P. Sous-prieur d'Oka, le R. P. Edouard et le R. P. Aurelien de Mistassini.

L'assistance était très nombreuse, on nous mentionne entre autres MM. le magistrat Vallée, le maire Tremblay, J. Girard, M. P. P., T. LeDroit, Delâge, N. P., Th. Pampalon, P. Marcoux, Simon Cimon, J. C. Lindsay, N. P., L. Audet, Is. Dumais, L. P. Bilodeau, C. Morissette, Z. Pâquet, Brunet, méd., F. Larue, G. Roy et A. Guay.

La bénédiction du pont sur la Mistassini a été remise au mois de septembre.

# FAITS DIVERS

PERSONNEL

Mademoiselle Philomène, fille du major Dugal, a obtenu un diplôme de l'Académie Sténographique Duployé, de Sincony, Aisne, France, et a été admise membre de la dite Académie.

C'EST LE BON

Comme remède pour la gorge et les poumons, rien n'approche le BAUME RHUMAL.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Nous ne manquerons pas d'instituteurs et d'institutrices, dans la province de Québec. Environ 15,000 demandes de certificat sont soumises aux examinateurs du Conseil de l'Instruction Public, section catholique seulement.

LANCEMENT

Le vapeur en fer construit à Lévis, aux chantiers de MM. Carrier, Lainé et Cie, pour la Compagnie maritime, a été lancé, ce matin, à 7 heures. Ce vapeur qui portera le nom de "Frontenac," est destiné à remplacer le "Lévis," sur la ligne entre Québec, Sillery et St-Romuald.

PELERINAGE CONSIDERABLE

Un pèlerinage de Montréal, sous la direction du R. P. Portelance, est allé ce matin au sanctuaire de la Bonne Ste-Anne. Plus de 1000 personnes, montées sur deux trains spéciaux du Grand Tronc, font partie de ce pèlerinage.

DEVANT LE RECORDER

Ce matin, l'affluence des prisonniers était moins grande devant cette cour. Il y en avait encore suffisamment cependant. En voici l'énumération:

Un journalier, ivre sur la Grande Allée, $1 et les frais où deux jours de clou.

Un autre journalier trouvé ivre sur la rue Caron, même pénalité.

Un troisième journalier, pour avoir fulminé sur la rue Massue, sacré et blasphémé, étant en état d'ivresse, $5 et les frais où quinze jours de prison.

Deux charretiers, arrêtés pour ivresse et libérés sous caution, font défaut de comparaître et un "bench warrent" est émané contre eux.

Un autre charretier causant du désordre, hier midi, et accusé en outre d'avoir maltraité sa digne moitié, est condamné à $10 d'amende et les frais où à deux mois de pension à l'hôtel Bernatchez.

Une femme, ivre, sur la rue de la Reine, $1 et les frais où deux jours d'emprisonnement.

Un commis, ivresse simple, $1 et les frais où deux jours.

PELERINAGE A QUEBEC

Aujourd'hui, vers midi et demi, le vapeur "Trois-Rivières" est arrivé de Ste-Anne de Beaupré avec plusieurs centaines de pèlerins venant d'Ottawa. Ce pèlerinage, parti de la capitale, hier matin, par voie du chemin de fer Canada Atlantique jusqu'à Montréal et de là jusqu'à Ste-Anne de Beaupré, par le "Trois-Rivières," est sous les auspices de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel. Il se compose des familles de la paroisse Notre-Dame, de la Côte-du-Sable, de Ste-Anne et des autres principales paroisses de la ville d'Ottawa. Plusieurs des révérends messieurs de la cure d'Ottawa, accompagnent les pèlerins, entr'autres Monsignor Routhier, Grand-Vicaire, les chanoines Campeau et Deguise, le Rév. M. Beausoleil, curé de Ste-Anne, et plusieurs autres.

De midi à 4 heures, les pèlerins d'Ottawa ont visité leurs parents et leurs amis de la vieille capitale. A 4 heures, le vapeur reprenait à son bord, les pèlerins d'Ottawa, en route pour Montréal. Bienvenue à tous. Notre confrère, M. Nap. Pagé, propriétaire-éditeur du "Spectateur," de Hull, avait la direction des pèlerins pendant le trajet de Québec à Ste-Anne de Beaupré, aujourd'hui.

SUR LA RUE ST-JEAN

Les résidents de la rue St-Jean, en dehors de la porte, se plaignent du retard apporté aux travaux de pavage en asphalte. Les travaux du côté nord ont marché assez rondement, mais ceux du côté sud se font avec une lenteur assez remarquable. On ne voit presque plus d'ouvriers sur cette rue depuis quelques jours; le plus grand nombre d'entre eux ont été envoyés sur la rue St-Valier.

Ce retard fait un tort considérable au commerce de cet endroit.

EN COUR DE POLICE

Ce matin, en cour de police, devant Son Honneur l'hon. Panet Angers, a été plaidé la cause de Lachance vs. Cantin, tous deux résidents de St-Laurent, Ile d'Orléans.

Il s'agit de dommages à la propriété. De nombreux témoins ont été entendus. L'hon. Chs Langelier comparaissait pour M. Cantin, et M. Ed. Bouffard, M. P. P., pour Lachance.

La cause a été prise en délibéré.

UN ACCIDENT

M. Joseph, président de la Chambre de Commerce, a été victime, ces jours derniers d'un accident à la Rivière-du-Loup, une persienne lui est tombée sur la tête lorsqu'il se promenait sur la rue. Cet accident lui a fait garder la chambre pendant quelques jours. M. Joseph est arrivé dimanche soir de la Rivière-du-Loup.

NOYADE A SAINT-FERDINAND D'HALIFAX

Toute une sensation a été causée dans le paisible petit village de St-Ferdinand d'Halifax, samedi soir dernier, à la nouvelle qu'un homme venait de se noyer dans le lac. En peu d'instants une centaine de personnes étaient sur les lieux et après dix minutes de recherches l'on repêchait le cadavre de Jack Broghan, cultivateur, de l'endroit.

Le défunt avait travaillé toute l'après-midi avec ses beaux-frères à entrer du foin.

Vers les cinq heures, malgré les supplications de ses parents, il déclara qu'il allait traverser le lac à la nage et prit sa course dans cette direction, distance de 300 pieds environ. En arrivant sur le bord de la barge il se précipita tête première et ne revint plus à la surface. L'on croit que le malheureux a été saisi de crampes en plongeant, vu qu'il était tout en sueur ayant travaillé au chaud toute la journée.

Le défunt, célibataire, était un nageur émérite et avait l'habitude de se baigner presque tous les soirs.

Le coroner Triganne a tenu une enquête dimanche.

SERVICES DES SIGNAUX

10.30 heures, a. m.

L'Islet.—Clair, gros vent du nord.

Rivière-du-Loup.—Clair, gros vent d'est. Montant à 8 heures, a. m., "Hurona."

Pointe-au-Père.—Nuageux, gros vent d'est. Montant à 7.30 heures, a. m., "Ceylon" et "Aberdeen."

Rivière à la Martre.—Nuageux, vent d'est.

Cap Madelaine.—Clair, gros vent nord-est. Montant, hier, à 7 heures, p. m., "Concordia."

Pointe à la Renommée.—Clair, gros vent nord-est.

Côte Nord.—Nuageux, vent du nord.

Anticosti.—Clair, vent du nord-est.

Low Point.—Clair, vent d'est. Descendant à 4 heures, a. m., "Britannic," hier, à 7 heures, p. m., "Ladoga," à 10 heures, p. m., "Coban."

Cape Race.—Clair, vent nord-est. Montant, hier, à 7 heures, p. m., "Damara."


GRAND TRONC

LES CONVOIS LAISSENT LEVIS

7.30 A.M. Tous les jours, excepté le Dimanche, arrivent à Montréal à 1.30 P.M., Sherbrooke 11.25 A.M., Portland 5.45 P.M., Boston via Portland 9.05 P.M.

1.00 P.M. Tous les jours, arrivent à Montréal à 7.00 P.M., Sherbrooke 4.47 P.M., Ces trains font raccordement à Montréal avec le train du service rapide pour Toronto, Hamilton, Chutes Niagara et tous les endroits de l'Ouest, arrivent à Chicago à 8.15 le lendemain soir.

La route la plus courte la plus vite et la plus directe pour New-York et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre

8.15 P.M. Tous les jours, excepté le Dimanche, pour Portland et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre arrivent à Portland à 8.10 A.M. Chars dortoirs direct de Lévis à Montréal.

CONVENTION

DES BICYCLISTES DE L'UNIVERS

Montréal, du 7 au 12 Août 1899

Des Billets de passage pour aller et retour pour Montréal seront vendus au prix d'un simple billet de première classe, plus 10c. Les coureurs possédant des certificats obtiendront des billets de passage au prix d'un simple billet de première classe.

Pour tous les détails adressez-vous aux

Bureaux des Billets, Quebec

Coin des rues DuFort et Ste-Anne vis-à-vis le Château Frontenac, à la Traverse, rue Dalhousie, 254, rue St-Joseph

7 août 1899.

PACIFIQUE CANADIEN

Convention des Bicyclistes

DE L'UNIVERS

A MONTREAL, DU 7 AU 12 AOUT

DES BILLETS DE PASSAGE pour aller et retour seront vendus au prix de

Un Billet de Première Classe, Plus 10c

De Mackenzie, Ont., Sault Ste-Marie, Michigan Détroit Mich., et les stations de l'Est y inclus Québec et Mégantic. Bons pour partir les 5, 6 et 7 Août. Bons pour revenir jusqu'au 14 Août.

Des stations de l'Est de Mégantic. Départ limité bons pour partir les 4, 5, 6 et 7 Août. Bons pour revenir jusqu'au 14 Août.

De Brockville, Smith's Falls, Carleton Junction, Ottawa et les stations de l'Est y inclus Québec et Mégantic. Bons pour partir les 8, 9, 10, 11 et 12 Août. Bons pour revenir le deuxième jour après la date de l'omission.

Téléphone 94.

Bureau des Billets et Télegraphie

14, rue Buade, en face le Bureau de Poste et à la Gare du Palais.

5 août 1899.

C'est une obligation.

CELUI qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une faute grave. Il ne peut prétendre que sa maladie soit incurable, car depuis que les fameux Remèdes de J. E. P. RACICOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, sont connus, toutes les maladies peuvent être guéries. Ces remèdes sont d'une efficacité incontestable. Aussi, voit-on des malades partir des parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis pour venir se les procurer. D'autres, que les moyens ne permettent pas d'entreprendre le voyage se les font expédier. Et tous sont d'accord à les proclamer hautement supérieurs à tout ce qui s'est vu en fait de remèdes, leur efficacité dépend de ce que des racines seuls sont employés dans leur fabrication. Vous tous qui souffrez, sachez que par une seule fois ces remèdes ont failli. On se les procure en s'adressant à l'enseigne du gros hangar, chez

J. E. P. RACICOT,

No 51, rue St-Joseph, Québec



294

JOS. GILBERT

CORDONNIER

Ouvrira

Son Nouveau

Magasin

SAMEDI, LE 5 AOUT

AU NUMERO

294

RUE ST-JEAN

TELEPHONE 375



EN VENTE

A LA

LIBRAIRIE DU CLERGE

CHAPERON & GARNEAU

No. 6, rue de la Fabrique, H.-V.

Agents pour MM. Alf. Vromant & Cie Par

OUVRAGES RECENTS

VIE DE Ls VEUILLOT

PAR EUG. VEUILLOT

1 vol. Gr in 8..... $1.90

Le Crucifix dans l'histoire et dans l'art par R. P. Hoppenot, 1 vol in 12..... $0 50

Les Evangiles commentés illustrés, 1 vol Gr in 8..... 0 25

St Frs de Sale, par A. de Margerie, 1 vol in 12..... 0 50

Les Amitiés de Jésus, par le R. P. Olivier, 1 vol in 12..... 1 00

Entretiens eucharistiques, par le R. P. Vaudon, 1 vol..... 0 75

L'Américanisme (Resumé de la question) P. P. DeCassus, 1 vol in 12.. 0 90

Léon XIII intime, par de Narfon, 1 vol in 8..... 0 90

Pour Bibliotheques Paroissiales

Sur le Vif, par Jean des Tourelles, 1 vol in 12..... 0 65

Tous d'après Nature, par Jean des Tourelles, 1 vol in 12..... 0 65

Lisez moi-ça, par Pierre l'Ermite, 1 vol in 8..... 0 50

Restez chez vous, par Pierre l